

Académie de BORDEAUX
0332934K
Collège de Pian sur Garonne
BP 70015 33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 05 57 98 11 50

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : délégation du Conseil d'administration à la Commission permanente

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2014/2015

Nombre de membres du CA : 24

Nombre de présents : 19

Quorum : 13

Le Conseil d'administration

Convoqué le 20 octobre 2014

Réuni le 4 novembre 2014

Sous la présidence de Natalie GAÜZERE, Principale

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20, R.421-22, R.421-41

Le Conseil d'administration délègue ses attributions à la Commission permanente.

Libellé de la délibération :

Délégation à la Commission Permanente des prérogatives du Conseil

Pièce(s) jointe(s) Non

Oui

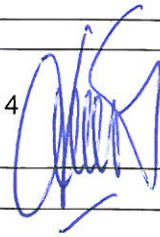
Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	10
Contre :	7
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration
Nom : GAÜZERE Natalie

Signature :
Date : 4 novembre 2014



Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire 5 novembre 2014



DÉLÉGATION À LA COMMISSION PERMANENTE 2014-2015

Le conseil d'administration délègue les attributions suivantes à la commission permanente :



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE
BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE

**COLLÈGE DE
PIAN SUR GARONNE**

BP 70015
33490 Saint Macaire

- L'orientation relative à la conduite du dialogue avec les parents d'élèves
- Le programme de l'association sportive
- L'adhésion à tout groupement d'établissement
- La passation des marchés, contrats et conventions à l'exception des marchés qui s'inscrivent dans le cadre d'une décision modificative...
- Les modalités de participation aux greta
- Les orientations dans le cadre du projet d'établissement pour meilleure utilisation des moyens alloués et bonne intégration à son environnement
- L'acceptation des dons et legs
- L'acquisition ou l'aliénation des biens

Académie de BORDEAUX
0332934K
Collège de Pian sur Garonne
BP 70015 33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 05 57 98 11 50

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2014/2015

Nombre de membres du CA : 24

Nombre de présents : 19

Quorum : 13

Le Conseil d'administration

Convoqué le 20 octobre 2014

Réuni le 4 novembre 2014

Sous la présidence de Natalie GAÜZERE

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative

Pièce(s) jointe(s)

Non

Oui

Nombre 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

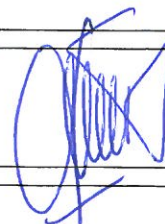
Le président du Conseil d'administration

Nom : GAÜZERE

Prénom : Natalie

Signature :

Date

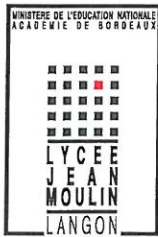


Date de transmission à l'autorité de contrôle : 5 novembre 2014

Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle.....

Date de publication

Date d'exécution :



L'agent comptable,

Dossier suivi par
P. BONJEOVANIE
Téléphone
0556636230
Télécopie
0556768563
Mél
gest.0331636z@ac-
bordeaux.fr

1 boulevard François Mauriac
33210 Langon

Monsieur le Recteur,
D.C.V.S.A.J.
5 rue Joseph de Carayon Latour
BP 935

33060 BORDEAUX CEDEX

J'ai l'honneur de vous apporter les éléments suivants dans le cadre de la validation de la DBM du collège de Pian sur Garonne, votée lors du Conseil d'administration du 4 novembre 2014 :

- fonds de roulement à ce jour :

solde crédit cl1 + solde crédit cl2	330 137.67
- débit cl 1 + débit cl 2	- 283 466.65
	= 46 671.02

- besoin en fonds de roulement à ce jour :

solde débit cl4	107 679.74
stocks	5076.27
- solde crédit cl4	- 132 890.23
	= -20 134.22

- part mobilisable du fonds de roulement à ce jour :

fonds de roulement	46 671.02
- besoin en fonds de roulement	- -20 134.22
	= 66 805.24

Certifié sincère et véritable,

A Langon le 4 novembre 2014

P. BONJEOVANIE

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n ° 5			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	57 921.19	57 921.19	0.00
Vie de l'élève	36 805.71	36 805.71	0.00
Administration et logistique	222 521.38	197 521.91	-24 999.47
Total services généraux (1)	317 248.28	292 248.81	-24 999.47
Restauration et hébergement	212 048.67	201 048.67	-11 000.00
Bourses nationales	25 135.32	25 135.32	0.00
Total services spéciaux (2)	237 183.99	226 183.99	-11 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	554 432.27	518 432.80	-35 999.47
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	14 000.00	14 000.00	0.00

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n° 5

PREVISIONS BUDGETAIRES									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES					RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	
Activité pédagogique	55 977.94	1 943.25	57 921.19		55 977.94	1 943.25	57 921.19		
Vie de l'élève	36 805.71	0.00	36 805.71		36 805.71	0.00	36 805.71		
Administration et logistique	195 747.88	26 773.50	222 521.38		193 748.41	3 773.50	197 521.91		
Total services généraux (1)	288 531.53	28 716.75	317 248.28		286 532.06	5 716.75	292 248.81		
Restauration et hébergement	201 048.67	11 000.00	212 048.67		201 048.67	0.00	201 048.67		
Bourses nationales	25 135.32	0.00	25 135.32		25 135.32	0.00	25 135.32		
Total services spéciaux (2)	226 183.99	11 000.00	237 183.99		226 183.99	0.00	226 183.99		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	514 715.52	39 716.75	554 432.27		512 716.05	5 716.75	518 432.80		

Résultat prévisionnel	-1 999.47	-34 000.00	-35 999.47
CAF ou IAF	0.00	-34 000.00	-34 000.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	14 000.00	14 000.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	39 716.75	568 432.27	532 432.80

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n° 5

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	554 432.27	518 432.80
	Résultat prévisionnel	-35 999.47

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
	Emplois
Opérations d'investissement	14 000.00
IAF	34 000.00
Aliénation ou cessions immobilières	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	48 000.00

Montant du fonds de roulement			
	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
Montant au dernier compte financier	50 879.77	0.00	34 000.00
			16 879.77

EXERCICE 2014 - Edition du 04/11/2014

D.B.M. n°5				Date résultat du CA : 04/11/2014		Opération n°30		Type opération : 33 - Ressources non spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO		0DEGRAD	7088	Administration et logistique Dégradations Autres produits activ.annexes					0.00	154.50
2	ALO		0LOYER	7083	Administration et logistique Loyers perçus Locations diverses				2 856.00		3 619.00
3	ALO	ENTRET	0NETTOYAG		Administration et logistique Entretien Produits et matériels nettoyage	0.00	1 000.00	1 000.00			
4	ALO	FOURNI	0MATERIEL		Administration et logistique Fournitures diverses Matériels et consommables non immob.	0.00	2 773.50	2 773.50			6 475.00

D.B.M. n°5				Date résultat du CA : 04/11/2014		Opération n°31		Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO	MAINT	0MAINT		Administration et logistique Maintenance et sécurité Maintenance fournitures et travaux etab	5 500.00	9 500.00	15 000.00			
2	ALO	VIAB	0GAZ		Administration et logistique Viabilisation Gaz	2 500.00	7 500.00	10 000.00			
3	ALO	VIAB	0ELEC		Administration et logistique Viabilisation Electricité	12 500.00	6 000.00	18 500.00			
4	SRH	ENTRET	0NETTOYAG		Restauration et hébergement Entretien Produits et matériels nettoyage	4 000.00	1 000.00	5 000.00			
5	SRH	MAINT	0MAINT		Restauration et hébergement Maintenance et sécurité Maintenance fournitures et travaux etab	2 500.00	10 000.00	12 500.00			

D.B.M. n°5	N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Opération n°32		Type opération : 33 - Ressources non spécifiques						
							Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux			
1	AP			0COMMUN	778	Activité pédagogique Crédits à ventiler Autres produits except.									
2	AP		SOCLE	0COMMUN		Activité pédagogique Socle commun de compétence Crédits à ventiler	3 256.62					0.00		1 943.25	1 943.25

Académie : BORDEAUX
Exercice : 2014

MINISTÈRE : Education Nationale

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lallière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

DEPARTEMENT : GIRONDE

Ordonnateur : Mme Natalie GAÜZERE
Comptable assignataire : M. BONJEOVANIE Pierre

Pièce B8.1
DBM VOTE

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n ° 5			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	57 921.19	57 921.19	0.00
Vie de l'élève	36 805.71	36 805.71	0.00
Administration et logistique	222 521.38	197 521.91	-24 999.47
Total services généraux (1)	317 248.28	292 248.81	-24 999.47
Restauration et hébergement	212 048.67	201 048.67	-11 000.00
Bourses nationales	25 135.32	25 135.32	0.00
Total services spéciaux (2)	237 183.99	226 183.99	-11 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	554 432.27	518 432.80	-35 999.47
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	14 000.00	14 000.00	0.00

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n° 5

PREVISIONS BUDGETAIRES								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
	DEPENSES			RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	55 977.94	1 943.25	57 921.19		55 977.94	1 943.25	57 921.19	
Vie de l'élève	36 805.71	0.00	36 805.71		36 805.71	0.00	36 805.71	
Administration et logistique	195 747.88	26 773.50	222 521.38		193 748.41	3 773.50	197 521.91	
Total services généraux (1)	288 531.53	28 716.75	317 248.28		286 532.06	5 716.75	292 248.81	
Restauration et hébergement	201 048.67	11 000.00	212 048.67		201 048.67	0.00	201 048.67	
Bourses nationales	25 135.32	0.00	25 135.32		25 135.32	0.00	25 135.32	
Total services spéciaux (2)	226 183.99	11 000.00	237 183.99		226 183.99	0.00	226 183.99	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	514 715.52	39 716.75	554 432.27		512 716.05	5 716.75	518 432.80	

Résultat prévisionnel	-1 999.47	-34 000.00	-35 999.47
CAF ou IAF	0.00	-34 000.00	-34 000.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	14 000.00	14 000.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	528 715.52	39 716.75	568 432.27
		526 716.05	5 716.75
			532 432.80

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n° 5

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	554 432.27	518 432.80
	Résultat prévisionnel	-35 999.47

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
	Emplois
Opérations d'investissement	14 000.00
IAF	34 000.00
Aliénation ou cessions immobilières	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	48 000.00

Montant du fonds de roulement			
	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
Montant au dernier compte financier	50 879.77	0.00	16 879.77
		34 000.00	

D.B.M. n°5		Date résultat du CA : 04/11/2014			Opération n°30		Type opération : 33 - Ressources non spécifiques				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO		0DEGRAD	7088	Administration et logistique Dégradations Autres produits activ.annexes					0.00	154.50
2	ALO		0LOYER	7083	Administration et logistique Loyers perçus Locations diverses				2 856.00		3 619.00
3	ALO	ENTRET	0NETTOYAG		Administration et logistique Entretien Produits et matériels nettoyage	0.00	1 000.00	1 000.00			
4	ALO	FOURNI	0MATERIEL		Administration et logistique Fournitures diverses Matériels et consommables non immob.	0.00	2 773.50	2 773.50			6 475.00

D.B.M. n°5		Date résultat du CA : 04/11/2014			Opération n°31		Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO	MAINT	0MAINT		Administration et logistique Maintenance et sécurité Maintenance fournitures et travaux etab	5 500.00	9 500.00	15 000.00			
2	ALO	VIAB	0GAZ		Administration et logistique Viabilisation Gaz	2 500.00	7 500.00	10 000.00			
3	ALO	VIAB	0ELEC		Administration et logistique Viabilisation Electricité	12 500.00	6 000.00	18 500.00			
4	SRH	ENTRET	0NETTOYAG		Restauration et hébergement Entretien Produits et matériels nettoyage	4 000.00	1 000.00	5 000.00			
5	SRH	MAINT	0MAINT		Restauration et hébergement Maintenance et sécurité Maintenance fournitures et travaux etab	2 500.00	10 000.00	12 500.00			

D.B.M. n°5	N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Opération n°32		Type opération : 33 - Ressources non spécifiques						
							Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux			
1	AP			0COMMUN	778	Activité pédagogique Crédits à ventiler Autres produits except.									
2	AP		SOCLE	0COMMUN		Activité pédagogique Socle commun de compétence Crédits à ventiler	3 256.62		1 943.25		5 199.87	0.00	1 943.25		1 943.25

Académie de BORDEAUX
0332934K
Collège de Pian sur Garonne
BP 70015 33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 05 57 98 11 50

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2014/2015

Nombre de membres du CA : 24

Nombre de présents : 19

Quorum : 13

Le Conseil d'administration

Convoqué le 20 octobre 2014

Réuni le 4 novembre 2014

Sous la présidence de Natalie GAÜZERE

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Libellé de la délibération :

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui Nombre 1.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

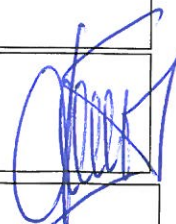
Le président du Conseil d'administration

Nom : GAÜZERE

Prénom : Natalie

Signature :

Date 4 novembre 2014



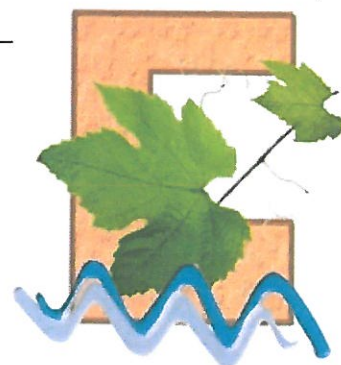
Date de transmission à l'autorité de contrôle : 5 novembre 2014.

Date de publication : 5 novembre 2014

Date d'exécution :

RAPPORT ANNUEL 2013-2014

**SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE
L'ETABLISSEMENT ET DE
SES CONDITIONS MATERIELLES DE FONCTIONNEMENT**



NOM DE L'ETABLISSEMENT :

Collège de Pian sur Garonne

1 Lalieyre Nord - 33490 Le Pian sur Garonne

Présenté au Conseil d'Administration réuni le mardi 04 novembre 2014

DATE : Mardi 21 octobre 2014

Nom et signature du chef d'établissement
MME Natalie BLATEAU-GAÜZERE



I - PROBLEMATIQUE

Synthèse du diagnostic et des objectifs du projet d'établissement :

Ouvert en septembre 1996, le collège de Pian sur Garonne a tissé des liens solides avec les différents acteurs locaux. Plusieurs projets sont intégrés au Contrat Educatif Local. Les thèmes de la Citoyenneté, de la Prévention Santé-Sécurité à travers le Savoir Nager, et de l'Education à l'Environnement sont des déclinaisons du Projet d'Etablissement 2011-2016, qui nécessitent un engagement volontaire de tous : Education Nationale, collectivités locales et Conseil Général de la Gironde.

Les effectifs continuent à progresser régulièrement et nécessitent des adaptations, demandées aux différents intervenants : Conseil Général, Inspection Académique, ou Rectorat. Le Conseil Général a adapté la capacité d'accueil de l'établissement à 500 élèves dès la rentrée 2011.

Le collège accueillait 476 élèves en septembre 2013.

La demande de création d'un poste d'Assistante Sociale effectuée tous les ans auprès des services de l'IA a été reconduite en 2013-2014, pour un quart temps. Le taux de boursiers est de 28% des effectifs, il est à noter que c'est le fruit d'une politique d'aide volontariste, et d'un grand investissement des personnels de secrétariat et d'intendance.

La grande mobilité des familles reste un élément constant et difficilement maîtrisable de l'histoire de l'établissement : plus de 20 entrées et sorties durant l'année, pour un solde positif de 2 élèves (478 inscrits en juin 2014).

Le réseau routier aux abords de l'établissement ne tient pas compte de ses contraintes spécifiques : absence de trottoir, bas cotés non aménagés, absence de piste cyclable, mauvais éclairage... En conséquence le collège a souhaité participer aux réflexions de préparation de suppression des passages à niveaux en lien avec la sous préfecture et le Conseil Général et la Communauté de Communes. Le projet avance, une enquête publique a eu lieu en 2013, de nombreuses réunions ont été conduites par la Communauté de communes.

L'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté fait l'objet d'un travail spécifique aussi bien éducatif que pédagogique en collaboration avec le Conseil Général, le Syndicat Intercommunal de Secteur Scolaire ou les communes voisines. Deux temps forts l'illustrent : la Semaine Santé Citoyenneté pour les 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}, la Semaine Sécurité Routière pour les 3^{ème} en lien avec le SISS de Langon et la sous préfecture.

Nombre de boursiers :

Nombre de boursiers	Taux 1	Taux 2	Taux 3	Total	nombre élèves*	% d'élèves boursiers
Rentrée 2003	33	17	26	76	358	21,2
Rentrée 2005	53	26	19	98	319	30,7
Rentrée 2006	55	31	20	106	314	33,7
Rentrée 2007	48	29	34	111	319	34,8
Rentrée 2008	49	31	29	109	330	33,03
Rentrée 2009	61	29	24	114	388	29,4
Rentrée 2010	70	26	35	131	429	30,53
Rentrée 2011	66	29	32	127	456	28
Rentrée 2012	78	28	30	136	476	28
Rentrée 2013	75	23	26	124	476	25,8

Nombre de demi-pensionnaires :

	Nombre de Demi-pensionnaires	Proportion
Rentrée 2005	276	87%
Rentrée 2006	277	87%
Rentrée 2007	291	92%
Rentrée 2008	307	93%
Rentrée 2009	363	94%
Rentrée 2010	429	92%
Rentrée 2011	429	94%
Rentrée 2012	441	93%
Rentrée 2013	441	93%

Les moyens matériels (budget) et humains (DGH, personnels ATOSS et de surveillance) en baisse régulière permettent tout juste d'assurer les tâches primordiales de nos attributions et laissent malheureusement peu de place à la réflexion et l'anticipation.

Les locaux :

Ils restent accueillants, agréables et en bon état, grâce au travail des personnels de service et à la vigilance de tous les adultes. L'augmentation constante des effectifs rend de plus en plus difficile le travail des agents. Ceux-ci sont fragilisés. Le Conseil Général y a été sensible mais le nombre de remplaçants a été très important sans jamais couvrir la totalité des horaires prévus.

L'équipement de toutes les salles en tableaux numériques ou VPI est maintenant terminé, la dernière étape s'est déroulée entre juin et septembre 2014. La salle de Technologie 2 a été entièrement équipée de matériel informatique par le Conseil Général dans la suite logique des démarches de l'équipe de Direction. L'accès Internet via la fibre est opérationnel depuis début 2014. Depuis la rentrée 2013, l'équipe EPS est dotée de 3 PC portables, d'une caméra vidéo et d'un pico projecteur.

Des travaux de remplacement de la machine à laver la vaisselle ont été programmés par le Conseil Général pendant l'été 2013, pour un montant de l'ordre de 70000 euros. Les malfaçons décelées sur les derniers travaux effectués en cuisine seront corrigées (évacuations masquées par le revêtement de sol).

Les travaux relatifs à la réfection de la toiture ont été menés pendant l'été 2014. Une nouvelle classe d'une capacité de 30 élèves a été aménagée en abattant une cloison entre deux salles.

Le Projet d'établissement :

Le projet d'établissement a été mis à jour en 2011, il se décline en trois axes :

- 1 - Élever le niveau de formation de tous les élèves,
- 2 - Éducation à la responsabilité et à la citoyenneté,
- 3 - Ouverture culturelle,

Objectifs annuels en lien avec les objectifs pluriannuels du projet d'établissement :

Le Projet Ecole Ouverte s'est centré cette année encore sur l'accompagnement de l'atelier scientifique, vainqueur national du concours Cgénial en 2013 et classé 3^{ème} au niveau régional en 2014. La préparation au DNB le mercredi après midi s'est poursuivie, complétée dès le mois de janvier 2014 par deux ateliers de remédiation en français et mathématiques. Les moyens attribués en accompagnement éducatif ont été alloués rapidement et en une seule fois par les services académiques, ce qui a permis d'organiser les prises en charge plus sereinement.

La mise en œuvre effective du B2I a été prise en charge par l'ensemble des enseignants après répartition des items. Elle a cependant été difficile cette année en raison du caractère tardif du passage à la fibre pour la connexion Internet, le débit initial de 512 ko ne permettant pas de travailler dans de bonnes conditions. Cependant tous les élèves de 3^{ème} ont pu valider dans le temps imparti leurs compétences informatiques.

La formation du niveau 4^{ème} au Prévention et Secours Civique niveau 1 est réalisée pour la totalité du niveau. 14 élèves de 3^{ème} ont également été formés (nouveaux élèves à la rentrée 2013), les autres élèves avaient été formés en 2012-2013. Tous les élèves de 3^{ème} partiront avec leur diplôme. Nous devons remercier les deux infirmières de l'établissement, leurs collègues de Bazas et Cadillac, ainsi que le professeur d'Education Musicale qui sont nos formateurs. La formation de l'ensemble des 6^{ème} au Savoir Nager a été possible cette année, bien que démarrée tardivement du fait de problèmes techniques pour le chauffage de l'eau à la piscine municipale de Langon.

Structure pédagogique du collège de Pian sur Garonne :

Elle a été présentée au cours du CA du jeudi 21 novembre 2013.

Une répartition en 19 divisions, effectifs à cette date : 476 élèves

La répartition est la suivante:

Sixième :

- 120 (125 l'année précédente) élèves sur 5 classes de 22 à 26 élèves
- Anglais 1 pour 102 élèves
- Allemand 1 pour 18 élèves (groupe bilangue)
- Occitan pour 7 élèves (11 l'année précédente)
- 1 redoublant

Cinquième,

- 128 (122 l'année précédente) élèves sur 5 classes de 25 à 27 élèves
- Anglais 1 pour 112 élèves
- Occitan pour 7 élèves (10 l'an dernier)
- Latin pour 19 élèves (18 l'an dernier)
- Allemand LV1 pour 16 élèves (17 l'an dernier)
- 0 redoublant

Quatrième :

- 135 (104 l'an dernier) élèves sur 5 classes de 26 à 27 élèves
- Anglais 1 pour 122 élèves
- Allemand 1 pour 13 élèves (10 l'an dernier)
- Espagnol 2 pour 122 élèves
- Occitan pour 10 élèves (6 l'an dernier)
- Latin pour 19 élèves (14 l'an dernier)
- 1 redoublant

Troisième :

- 94 (124 l'an dernier) élèves sur 4 classes de 23 à 25 élèves
- Anglais 1 pour 88 élèves
- Allemand 1 pour 6 élèves (16 l'an dernier)
- Espagnol 2 pour 88 élèves
- Occitan pour 2 élèves
- Latin pour 13 élèves (19 l'an dernier)
- 1 redoublant

Nombre de redoublants :

nombre de redoublants	2004-2005	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
6 ^{ème}	10	1	1	1	1
5 ^{ème}	3	1	0	0	0
4 ^{ème}	9	0	3	2	3
3 ^{ème}	5	2	0	1	3
Total	27	4	4	4	7

Ressources ouvertes au moment de la construction de la DGH (chiffres présentés et votés en CA)

	2005-2006	2007-2008	2009-2010	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Heures Poste	363	392	459	550.4	522	555
HSA	15	33	35	22.6	25.5	28
DGH	378.5	425	494	573	547.5	583

Résultats du Brevet session 2006 et son évolution :

Résultats au brevet	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nombre d'élèves présentés	62	76	66	69	80	86	119
Admis	54	60	57	60	69	66	97
Taux de réussite	87.1	82.19	86.4	87	86.3	76.7	82
Taux de réussite départemental	85.4	87.3	82.7	82.9	87.3	87.4	87

Présentation au Certificat de Formation Générale :

Pour la 2^{ème} année consécutive une formation spécifique a été mise en œuvre pour sécuriser les parcours de formation et permettre au plus grand nombre de quitter le collège avec un diplôme.

Résultats au CFG	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre d'élèves présentés	11	11	12	11
Admis	11	11	12	9

Orientation :

2 - MOYENS MOBILISES :

Equivalent Temps Pleins	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel de Direction	1	1	1	1	1	1	1
Personnels ATOSS	9	9	9	10,5	7.5	3.8	3.8
Personnels d'Enseignement	29	29	26	29	27.89	30.97	30.42
Education et surveillance	6	4	4	4	5	6	6
Santé	1	1	1	1	0.85	0.85	1.5
COP	1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
CAE- Assistant Pédagogique	1	1	1	0.5	0.5	0.5	0.5
CUI- ASEH					0.5	1	1
Assistant Etranger	1	0.5	0.5	0	0.25	0.5	0.5
Total	49	45.7	42.7	46.2	43.69	44.82	44.62

64.2 % des élèves ont été affectés en 2^{nde} GT

16.3% des élèves en 2^{nde} Pro

4.9% en 1^{re} année de CAP

3 élèves ont signé un contrat d'apprentissage

3 - PRINCIPALES ACTIONS ET DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE PAR OBJECTIF ANNUEL

3- 1/ ELEVER LE NIVEAU DE FORMATION DE TOUS LES ELEVES :

Langues

Continuité de la Classe Bilangue anglais-allemand

Demande de renouvellement d'attribution d'un poste d'assistant anglais en lien avec le projet de classe bilangue, refusée pour la rentrée 2013-2014. Demande acceptée en espagnol pour la première année.

Du 25 au 30 mai 2014 voyage en Angleterre (Chester) accompagnateurs Mme Caujolle Mme Menjollou Mme Rouillon M Labrousse.

Participation au Concours du Big Challenge 2014 pour des 6^{ème}, 5^{ème}, en majorité et quelques 4^{ème} et 3^{ème}, accompagnés par Mme Caujolle, Mme Menjollou, Mme Rouillon et M Labrousse.

Onze élèves de 3^{ème} candidats pour la classe européenne du Lycée de Langon, six sont retenus.

A la demande de l'Inspection Académique : poursuite des cours de Langues et Cultures d'Origine.

Orientation

Projet Alternance : 16 élèves ont été concernés, accompagnés par deux professeurs coordonnateurs : Mme OUGER, M MARQUEZ

Ils ont effectués 174 demi-journées de stage en entreprises.

Le stage en entreprise pour tous les 3^{ème} s'est déroulé pendant la semaine du 16 au 20 décembre 2013. Il a fait l'objet de la classique évaluation écrite. Le rapport oral a été réalisé devant un jury le 2 mai 2014.

Visite du salon de l'alternance : 21 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, accompagnés par Mme Ouger, professeur coordonnateur Alternance et Mme La Principale.

Participation aux Olympiades des métiers : 25 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} accompagnés par M. Marquez, professeur coordonnateur Alternance et Mme La Principale.

Intervention de la Chambre des Métiers : présentation des métiers de l'artisanat : 32 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} encadrés par Mme La Principale.

Aide aux élèves en difficultés

Participation ATP 6^{ème} Assistante Pédagogique, Professeurs Principaux, Documentaliste. Une action particulière peut être citée qui se répète quasiment tous les ans. Elle a permis d'intégrer quatre élèves primo arrivants et non francophones. Des emplois du temps spécifiques ont été construits, la collaboration avec le club Unesco de Langon a fonctionné. Un travail sur mesure a pu être construit avec les équipes éducatives et enseignantes.

Dispositif expérimental de remédiation aux niveaux 5^{ème} et 4^{ème} en remplacement des IDD avec 7 enseignants pour chaque niveau.

Accompagnement au passage en seconde : stage de fin d'été organisé par les établissements de la ZAP (commission orientation de la ZAP 6) à destination des élèves passant en seconde et ayant quelques fragilités. Les objectifs de ce stage de 2 jours dans les lycées du secteur sont de mettre en confiance l'élève, de l'aider à mieux comprendre les attentes et les exigences de travail de la classe de seconde et de se familiariser avec les lieux avant la rentrée des classes. 18 élèves du collège de Pian sur Garonne ont participé à ce stage dans les lycées de Langon ou de Bazas.

Préparation au DNB

Brevet Blanc, remédiation en Français et Mathématiques dès le mois de janvier 2014 et accompagnement par le dispositif Ecole Ouverte au 3^{ème} trimestre en Histoire et Géographie et français.

Préparation au CFG

Le Certificat de Formation Générale a été préparé 11 élèves ont présenté le CFG en juin 2014, 9 l'ont obtenu (2 candidats ont oublié d'apporter leurs dossiers).

Histoire des Arts

L'équipe enseignante a construit un accompagnement spécifique. Chaque professeur de l'établissement est référent pour 3 à 4 élèves afin de les conseiller dans leurs choix d'œuvres et les accompagner dans leur travail de recherche. Un oral blanc d'histoire préparatoire au DNB a été organisé le 9 avril, épreuve ponctuelle le 2 mai 2014.

ATELIER SCIENTIFIQUE

Intitulé du projet : **DANS LES LARMES DE GAÏA**

Porteur de projet : Catherine TRUCTIN Professeur de Sciences de la vie et de la Terre, Florence Le TACON Professeur de Sciences physiques, Jean-Michel COURBIN Professeur de Technologie

Public et cadre d'intervention :

Atelier scientifique de 15 élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}.

Partenaires extérieurs : **AFDET** (association française de développement de l'enseignement technique), **Agence de l'eau Adour Garonne**, **AJSEP** : Association Jeunesse Sciences Espace Passion, Monsieur Alain Dujardin. **AIRSTAR Light International**. **Communauté de Commune des Coteaux Macariens**. **FAURE Martine** Députée 12^{ème} circonscription. Le Conseil Général.

Objectifs du projet :

Voir les sciences autrement pour emmener le maximum d'élèves à faire un choix d'orientation vers les parcours scientifiques à l'issue de la classe de 3^{ème}. Ce projet permettra aux élèves de prendre également conscience de la richesse de leur patrimoine pour les sensibiliser à sa préservation.

Description du projet :

Le projet « Dans les larmes de Gaïa » porté dans le cadre de l'atelier scientifique, continuité du précédent « Un arboglisseur dans les paluds » consiste en l'étude de la biodiversité d'une zone humide, recensement, évolution saisonnière ainsi que l'influence des facteurs microclimatiques sur cette évolution. Ce projet transdisciplinaire a amené à construire des outils de collecte d'échantillons de faune et de flore, outils embarqués sur un aérostat motorisé pour des collectes à fleur d'eau et outils installés en bordure de zone. La collecte des données microclimatiques sur la zone humide (température, hygrométrie, luminosité) et climatiques (pluviométrie) a fait partie intégrante du projet. Elle a conduit les élèves à construire les structures nécessaires à l'accueil des capteurs ainsi que certains de ceux-ci. Les données issues des collectes d'échantillons et celles issues des mesures des paramètres microclimatiques ont été confrontées pour dégager les grandes tendances de l'évolution de cette biodiversité et l'influence des paramètres microclimatiques sur celle-ci.

Evaluer la richesse de la biodiversité des zones humides, comprendre son évolution pour une prise de conscience collective de la nécessaire préservation de ces dernières. Une exposition itinérante à disposition des collèges de la zone et des structures publiques aidera à cette prise de conscience au niveau des élèves et des populations locales.

Distinction :

Le projet « Dans les larmes de Gaïa » a remporté la 3^{ème} place de la finale académique du Concours CGénial. Il a été présenté à la fête des collégiens 2014 au Parc Palmer à Cenon.

Productions finales (communication) :

- exposition photographique itinérante ;
- alimentation de la banque de données Faune Aquitaine et Vigie nature (sous l'égide du Muséum National d' Histoire Naturelle) ;
- mutualisation de données à destination d'autres établissements notamment par mise en ligne sur le site du collège.



BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

Porteur de projet : Jean-Michel COURBIN

Public et cadre d'intervention :

Atelier BIA de 10 élèves : 1 en 4^{ème}, 7 en 3^{ème}, 1 en seconde, 1 en première.

Partenaires extérieurs : **AMSA** (aéronautique en milieu scolaire en Aquitaine) **Aéroclub des Grands lacs** (pour l'initiation au vol et l'opération « des Ailes pour elles aussi ... »), club d'ULM de La Réole.

Objectifs du projet :

Démystifier l'avion et faire découvrir les métiers de l'aéronautique en vue de favoriser l'orientation de ces élèves vers les filières préparant à ces métiers. L'aéronautique et le spatial restent un des premiers employeurs régionaux.



Description du projet :

Dans le cadre des ateliers BIA, nous avons visité la base aérienne de Mont de Marsan et l'école des Sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort.

Les élèves du BIA ont participé à plusieurs conférences.

Au niveau du collège, nous avons présenté 10 élèves, 7 garçons et 3 filles. Parmi ces 10 élèves 2 venaient du lycée Jean Moulin et 1 du collège Sainte-Marie. Il se répartissaient entre :

- 1 en 4^{ème} ;
- 7 en 3^{ème} ;
- 1 en seconde générale
- 1 en première.

8 ont décroché leur diplôme (1 non présenté car en quatrième, sera présenté à la session 2015). Ils l'ont obtenu pour 3 d'entre eux avec mention Bien et 3 autres l'ont eu avec une mention Assez-Bien.

Statistiquement

Taux de réussite 80 % contre 74 % pour l'académie.

Taux de mention (toutes mentions confondus) 75% contre 61% pour l'académie.

Taux de mention Bien 37,5 % contre 18 % pour l'académie.

Taux de mention Assez Bien 37,5 % contre 36 % pour l'académie.

Nous avons présenté 1 élève (le seul qui avait l'age requis) au concours "l'Aéronautique pourquoi pas moi" Il a été retenu et a gagné une bourse de 20 heures de vol pour préparer son Brevet de Base (vol moteur), il a validé la partie théorique début mai et poursuit sa formation pour passer la partie pratique en fin d'année. 1 de nos admis est inscrit pour préparer la licence de pilote privé d'ULM.

8 élèves du collège (filles et garçons de + de 14 ans) ont été retenus pour participer à un vol de découverte de l'aviation de loisirs dans le cadre de l'opération « Des ailes pour elles aussi ... » qui s'est déroulée début octobre 2014 depuis l'aérodrome des grands lacs de Biscarosse pour un vol de 30 minutes au-dessus du bassin d'Arcachon et de la dune du Pyla.

Un des objectifs de cette participation est le recrutement de jeunes filles pour féminiser l'atelier BIA 3^{ème} 2014-2015.

MONTGOLFIERES AU COLLEGE

Porteur de projet : Jean-Michel COURBIN

Public et cadre d'intervention :

Classe de 3^{ème} C

Description sommaire du projet :

Les élèves devaient réaliser le découpage des panneaux, la conception du cadre de charge et le montage du brûleur et de la veilleuse.

3-2 / L'EDUCATION A LA RESPONSABILITE ET A LA CITOYENNETE :

- Formations aux premiers secours, avec délivrance du P.S.C.1 auprès des élèves de 4^o avec l'aide des infirmières scolaires des collèges de Pian sur Garonne, Cadillac et Bazas, du professeur formateur Mme Ouger.

Suite du Projet natation avec la participation de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens, de la commune de Langon et de son service des Sports, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, du SISS. Il a permis pour la 5^{me} année consécutive la formation au SAVOIR NAGER. Le soutien de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens a été essentiel. Deux conventions ont été signées. Avec la Commune de Langon pour fourniture des installations et accompagnement par son service des sports pour un montant de 1500 euros. Avec le SISS pour le transport. Les services de l'Education Nationale n'ont pas participé à cette formation pourtant préconisée par les textes officiels en débloquant les HSE nécessaires à l'encadrement de cette activité.

La Formation et délivrance de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière ont bien fonctionnées, 100% des élèves de 5^{ème} ont obtenu l'ASSR1 et 100% des élèves de 3^{ème} ont obtenu l'ASSR2.

Participation de l'ensemble des élèves de 3^{ème} à la semaine de prévention routière organisée par le SISS de Langon, sortie du niveau au Parc des Vergers avec diverses interventions , intervention de l'association « Pour Une Route Sure », en vue de préparer nos élèves à des déplacements sécurisés et responsables.

Organisation par la Conseillère Principale d'Education et les infirmières de la Semaine Santé Prévention Citoyenneté : diverses interventions du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2013, BPDJ, Diététicienne et infirmière scolaire, Conseil Général, SISS, Lou Camin, Boulevard des Potes, Agence Adour Garonne, Graine d'Aquitaine, Ludothèque, Résaida, LICRA, Planète précieuse, etc.

3-3 / L'OUVERTURE CULTURELLE :

Pédagogie documentaire - M. Bedon

CDI Bilan d'activité 2013-2014 - cf document en annexe 1

Collège au Cinéma : cf document joint, annexe 2

Itinéraires culturels :

Objectif : favoriser l'accès à la culture pour nos élèves vivants en milieu rural, découvrir les métiers liés au monde du spectacle, générer des vocations et des habitudes de fréquentation des lieux culturels, pratiquer soi-même au lieu de consommer passivement les spectacles, exploiter en classe les contenus de manière à mieux ancrer les contenus.

- 3 spectacles
- 1 côté coulisses + intervention sur les métiers du spectacle
- 15mn du filage d'une répétition de spectacle
- 3 bords de scène avec les comédiens

Sorties aux Carmes

Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'axe « ouverture culturelle » du projet d'établissement, axe qui a pour but d'éveiller la curiosité des élèves pour les arts et de favoriser la rencontre avec le fait culturel.

→ Porteurs du projet : Mme Leblanc-Pujol, M. Lepetit et Mme Hopital Sophie

Ce projet a permis de sensibiliser et de favoriser l'accès des collégiens au théâtre. En effet, deux classes de 4^{ème} et une classe de 3^{ème} ont assisté, en soirée, au spectacle La Belle Vie de Jean Anouilh au centre culturel des Carmes, en soirée, par la Compagnie Auxenel Chaplin - Théâtre Le Silot compagnie et la Compagnie Le Grenier de Babouchka. Ils sont devenus, l'espace d'une soirée, des spectateurs actifs et attentifs au spectacle qui se jouait sous leurs yeux. Cette représentation n'étant pas réservée à un public scolaire, les élèves se sont retrouvés en contact direct avec d'autres spectateurs venus découvrir un spectacle inédit au théâtre. Leur comportement se devait d'être irréprochable. Les élèves ont pris cette sortie très à cœur et se sont habillés avec élégance pour l'occasion. (Citoyenneté active)

Ce projet a fait l'objet, en amont, d'un travail pluridisciplinaire (lettres, histoire-géographie et documentation) préparant ainsi la rencontre de l'élève et de l'œuvre théâtrale. Plusieurs thèmes ont été abordés en classe : découvrir un auteur du XX^{ème} siècle et une œuvre contemporaine, comprendre les codes d'une représentation théâtrale, travailler autour la mise en scène, lire et étudier plusieurs extraits en classe, découvrir et étudier d'autres œuvres comiques en parallèle, effectuer un travail de recherche sur le contexte historique, artistique et esthétique de l'œuvre. En aval, les élèves et enseignants ont pu effectuer un retour sur la représentation et échanger, de manière argumentée, sur le spectacle. (Domaines abordés : Arts de la scène, Lecture/écriture, Histoire)

Après la représentation, un bord de scène a permis une rencontre et un échange actif entre les élèves, les comédiens et le metteur en scène. De nombreuses questions ont été posées et les comédiens se sont montrés très investis dans ce dialogue, répondant à toutes les questions avec enthousiasme et simplicité.

Ce projet a permis de familiariser l'élève avec son environnement culturel et de pérenniser le partenariat existant avec le Centre culturel des Carmes.

ATELIER ARTISTIQUE (PHOTO - M Rambaud)

Objectifs :

- Découvrir et apprendre à maîtriser la technique de la photographie en expérimentant les bases de l'argentique et du numérique. Concevoir et réaliser des expositions de photographies en se posant des questions liées à l'encadrement, à l'accrochage, au lieu d'exposition et aux spectateurs, sortir du collège et faire partager les expériences vécues.

Déroulement :

- Petite histoire de la photographie : de la chambre noire antique au réflexe numérique.
- Découverte et expérimentation des différentes techniques : camera obscura, photo argentique, développement, agrandissement, tirage, photo numérique.
- Cadrage/recadrage, contraste et luminosité, retouches numériques, effets spéciaux.

Répartition :

66h : une heure hebdomadaire et une dizaine de sessions de 3 heures pour le montage des expos, les visites et les sorties prises de vue

Atelier choral

- Nom et prénom de la personne responsable du projet : OUGER Anne
- Fonction : Enseignante éducation musicale
- Effectifs : 50 élèves. Répartition : 27 élèves 6^{ème}, 11 élèves 5^{ème}, 7 élèves 4^{ème}, 5 élèves de 3^{ème}.
- Nombre de classes pouvant participer à l'atelier choral cette année : 11 classes sur 19.
- Contraintes : Les élèves de 4^{èmes} et 3^{èmes} ont moins de possibilités de participer à la chorale en raison de l'ajout d'heures dans leur emploi du temps (cours et options).

Les objectifs du projet :

- Maîtriser le chant choral polyphonique.
- Permettre aux élèves de gagner en confiance.
- Travailler en groupe et savoir s'écouter entre eux.
- Leur offrir la possibilité d'être accompagnés par des musiciens professionnels.
- Aborder des sujets transversaux grâce aux thèmes abordés dans les programmes.
- Se produire dans une véritable salle de spectacle.
- Présentation du projet : L'atelier choral est ouvert à l'ensemble des élèves disponibles et volontaires, leur permettant de se sensibiliser à la musique en pratiquant du chant polyphonique une heure par semaine mais aussi de réfléchir à des sujets transversaux grâce aux thèmes abordés dans les programmes musicaux étudiés. Les élèves se produisent sur scène en fin d'année dans de véritables salles de spectacles accompagnés par des musiciens expérimentés.

- modalités d'interventions, leur durée et leur nature : Une heure par semaine pendant toute l'année scolaire, deux répétitions qui permettent de rassembler l'ensemble des choristes répartis sur plusieurs établissements, une représentation sur une scène bordelaise : « La Coupole » le 12 mai à Saint Loubès.

« Drôles de Maths » (concours solidaire de mathématiques)

a eu lieu le 28 janvier 2013. Une centaine d'élèves a participé et a tenté de répondre aux 40 questionnaires à choix multiples proposées. Nous félicitons les participants qui ont tous été récompensés.

Accompagnement par l'équipe de mathématiques : M Salavert, Mme Bédart, Mme Mousseau, M Marquez

BIG CHALLENGE

pris en charge par l'ensemble de l'équipe pédagogique d'Anglais:

- C'est un jeu-concours d'anglais sous forme de QCM. Les élèves doivent répondre à 54 questions en 45 minutes.
- Il a eu lieu le mardi 12 mai 2014 de 13h à 14h et a réuni, cette année, 112 élèves, dont 54 en 6ème, 26 en 5ème, 8 en 4ème et 13 en 3ème.
- Le Big Challenge aborde de façon ludique tous les aspects de la langue anglaise : grammaire, syntaxe, civilisation...
- Tous les élèves gagnent un lot, ils ont tous un magazine et suivant leur classement ils peuvent avoir une BD, un CD Rom, un DVD, un livre ou un cahier de vacances.
- Chaque année, certains élèves sont bien classés, ce qui est encore le cas cette année.

Le projet courant livre

Professeur référent : Agnès Leblanc Pujol

Professeurs associés : Professeur documentaliste, professeur de français
(Pour l'année 2013-2014 : M. Bedon, M. Lepetit)

I - Constat de départ

- A priori négatifs tenaces sur la lecture de nombreux élèves qui se renforcent au fil des années au collège : rejet fréquent de la lecture, souvent perçue comme une contrainte imposée par le professeur ou les parents. Méconnaissance des métiers du livre.
- Difficultés financières que l'action courant livre se propose de combler grâce aux 30€ de chèque lire par élève

II - La place dans le projet d'établissement

- Favoriser l'ouverture culturelle et l'enrichissement personnel.
- Assurer la maîtrise de savoirs fondamentaux et de compétences au travers de la maîtrise de la langue (et dans notre cas tout particulièrement la lecture et l'écriture) et des TICE (maîtrise du traitement de texte pour un petit journal de bord des lectures, mise en page d'un site web, d'un blog ou toutes autres activités liées au B2I).

III - Les objectifs

- Réconcilier les élèves avec la lecture, et ce de manière indépendante du cours de français.
- Inciter les élèves à se rendre plus régulièrement au CDI pour emprunter des livres.
- Découvrir une bibliothèque.
- Découverte des métiers du livre et d'une librairie du secteur .
- Partage des rencontres et des lectures sous forme d'expositions au CDI, d'articles sur le site internet du collège, d'une petite publication très simple avec résumé et avis des lecteurs (cf. Club ado chez Mollat) par exemple

IV - Actions spécifiques autour de la lecture

- Au moins une fois par mois par exemple, rencontre au CDI autour de la lecture. Echanges, lectures à voix haute par le professeur et choix d'un livre pour ceux qui le souhaitent.
 - Rédaction d'un petit journal de bord avec présentation de l'ouvrage et avis des élèves. (cf. Club ado chez Mollat)
 - En classe, le « Trois minutes chrono » : sur la base du volontariat, présentation express d'une lecture coup de cœur par un élève afin de donner envie aux autres de le lire (ou pas !), et permettre la circulation des livres entre les élèves.
- ⇒ Le tout doit se faire dans une **grande liberté**, sans imposer de contraintes formelles ou temporelles de façon à ne pas que les élèves se sentent obligés de lire une fois de plus.

Projets menés par M Lepetit :

Découverte d'un lieu culturel avec le niveau 6^{ème} : Malagar. Ce projet de début d'année portait sur deux points particuliers (la **cohésion du groupe classe** à travers les différentes activités proposées tout au long de la journée à Malagar mais aussi **amener à lire et comprendre un paysage** à travers le prisme de trois matières **SVT, géographie** (lecture de cartes, repérage dans l'environnement quotidien) et **français** (lire et comprendre un texte littéraire en visitant les jardins de Malagar ; jeu de piste autour de Mauriac.)

- **Projet en partenariat avec Malagar et le Conseil Général (liaison lettres-SVT)** autour d'une œuvre autobiographique de Mauriac, *Le Mystère Frontenac* et du paysage landais (Saint-Symphorien, La Hure, Le Chalet de Mauriac et le Gât Mort.). Ce projet aboutit à la rédaction dans le **blog du collège** d'une synthèse autour des *Origines du paysage landais et la mise en valeur de ses caractéristiques par des regards culturels (Mauriac, Félix Arnaudin et Léo Drouyn).*

Voyage en Angleterre :

L'équipe accompagnatrice composée de Mmes Caujolle, Rouillon, Menjollou et M. Labrousse a été très solidaire et impliquée dans la préparation du voyage à Chester, l'accompagnement ou l'après voyage avec sa restitution auprès des familles.

Séjour Ski

Un séjour au ski a été organisé pour la 5^{ème} année du 3 au 7 février 2014 à Peyragudes. 55 élèves de niveau 5^{ème} ont pratiqué le ski alpin mais ont également participé à la construction d'abris de survie (igloos) ainsi qu'à l'utilisation d'appareil de recherche de victimes d'avalanches (arva). A l'issue de la semaine, tous les élèves ont reçu un livret de capacités en ski alpin ainsi que l'insigne correspondant.

Bilan du séjour

26 élèves sur 55 étaient de grands débutants. Tous ont validé un niveau de compétence et obtenu l'insigne correspondant.

Les objectifs ont été atteints concernant :

- le développement de l'autonomie
- l'éducation à la sécurité (règles) à travers la pratique du ski et par l'intervention d'un pisteur (diaporama et débat autour du métier de pisteur et dangers de la montagne)
- la découverte de la vie en collectivité

Les organisateurs et accompagnateurs étaient Mme Libert, Mme Gentelet, Mme Johnson, Mme Mailles, M Labrousse, M Salavert.

4 - Ecole Ouverte:

Plusieurs actions ont pu être menées cette année :

- Participation des élèves aux championnats d'échecs
- Participation des élèves à des compétitions de bridge
- Préparation au DNB en français et histoire-géographie les mercredis après midi avec des élèves volontaires (43 élèves inscrits sur 97)
- BIA, vols d'initiation à Biscarosse les samedis
- Concours CGénial
- Atelier scientifique : restauration d'une barque en lien avec le LP voisin

5 - Accompagnement Educatif:

Mis en œuvre pour la cinquième année, le dispositif a été très largement et efficacement utilisé pour conforter les axes du Projet d'Etablissement. Des actions ont été organisées sur chacun des volets du dispositif : volet culturel, sportif, éducatif et pédagogique.

Accompagnement pédagogique

Une prise en charge d'élèves, prioritairement de 6^{ème} et 5^{ème}, mais aussi de 4^{ème} et 3^{ème} en difficulté, les mardis et jeudis de 17h20 à 18h20, a concerné une centaine d'élèves pris en charge par une équipe composée de 4 enseignantes de CM2, de trois professeurs du Collège et d'un assistant pédagogique. Ceci a permis d'aider efficacement des élèves mais aussi de travailler de façon concrète sur la liaison CM2 - 6^{ème} et de recentrer le collège comme lieu de rencontre et d'échange des acteurs adultes au bénéfice des jeunes.

Encadrement : Un demi-poste d'Assistant pédagogique était ouvert en 2012- 2013. Il a permis de conforter des prises en charge complexes autour d'élèves non francophones, d'élèves bénéficiant de PPRE, ou tout simplement d'élèves volontaires. L'implication de ce personnel a été très forte et particulièrement efficace, et le lien avec les professeurs également.

Club d'Echec : Le club d'échecs du collège de Pian Sur Garonne fonctionne pour la 5^{ème} année. Animée par M Salavert, Professeur de mathématiques, il totalise une quinzaine de joueurs et s'est déroulé le lundi et le vendredi de 13h00 à 14h00. Les élèves ont également participé au Championnat de Gironde.

Activités sportives

Créneaux utilisés :

Jeudi 16h10-17h10 vendredi 16h10-17h10.

Public touché:

L'accompagnement éducatif sportif s'est déroulé le jeudi jusqu'aux vacances de Pâques puis le vendredi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le jeudi cela touchait essentiellement des classes de sixième et le vendredi des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. Ainsi les activités ont pu toucher un grand nombre de participants qui pouvaient changer après chaque période de vacances.

La fréquentation a été conséquente puisqu'il y avait entre 25 et 30 élèves inscrits et assidus.

Les activités proposées :

- Sports collectifs : handball et Basket-ball
- Sport d'opposition duel : tennis de table.

Buts de l'accompagnement et axes de travail :

- Suivi et approfondissement des compétences vues durant les cycles d'apprentissage en cours. Revoir certaines compétences travaillées afin de disposer dans un contexte, sans doute plus motivant pour l'élève, lui permettant de progresser et d'identifier ses progrès dans des domaines de compétences insuffisamment maîtrisés.
- Travailler en dehors de son groupe classe mais au sein d'un nouveau groupe de socialisation.
- Ouvrir sur l'accès à une culture sportive étant donné le contexte rural qui ne permet pas à tous de s'inscrire dans un club sportif.
- Permettre au moins fortunés (70% d'élèves issus des CSP défavorisées) de pratiquer une activité physique et participer ainsi à leur développement foncier.
- Pour les plus petits de N1 progresser à l'aide des modèles gestuels que sont les grands.
- Pour les grands de N2 développer leur adaptation et leur aide auprès des plus petits, les respecter et respecter les différences de niveau.
- Permettre à tous les élèves de construire leur personnalité et leur intégration au sein de l'établissement et favoriser ainsi la réussite scolaire.
- Accepter des décisions d'arbitre quelquefois "aléatoires" car en cours d'apprentissage.
- Développer des connaissances et des rôles sociaux dans ces activités.

A noter que plusieurs conventions ont été signées avec des clubs locaux pour proposer des activités sportives aux élèves :

- le Club de Basket de Langon intervient deux fois par semaine, les jeudis et vendredis entre 13h et 14h
- le club de judo des coteaux macariens propose une initiation le mardi soir

CDI
collège Le Pian sur Garonne

Rapport d'activité 2013-2014

Annexe 1

Sommaire

Introduction :.....	3
I) État des lieux :.....	3
II) Le système d'information.....	5
A) RESSOURCES.....	5
B) GESTION.....	7
C) ACCUEIL.....	9
D) PRÊTS.....	11
1) Prêts sur l'année.....	11
2) Pourcentage des prêts selon le statut :.....	12
3) Taux d'emprunteurs élèves	12
4) Nature des prêts.....	14
III) Formations.....	15
A) ÉLÈVES.....	15
B) ENSEIGNANTS	21
C) STAGES SUIVIS/ FORMATION CONTINUE.....	21
IV Communication /ouverture culturelle	21
A) COMMUNICATION.....	21
B) CULTURE (SORTIES, EXPOSITIONS).....	23

Introduction :

Ce rapport constitue le bilan de l'activité conduite pendant cette année scolaire . Il est en lien direct avec le projet documentaire produit et communiqué au début de l'année scolaire. C'est pourquoi comme ce dernier, il s'articule en 4 volets (qui définissent les domaines d'intervention du professeur documentaliste) : 1) états des lieux, 2) le système d'information, 3) formation, 4) communication et ouverture culturelle. Ce bilan rappelle, quand c'est à propos, les objectifs visés et/ou les données constatées durant le mois de septembre et souvent quand la présentation s'y prêtait, en zone grisée, le résultat des actions entreprises et/ou l'évolution de ces données en fin d'année. Cela permet de mieux mesurer ce qui a été entrepris. Enfin, il relate ce qui a été réalisé sur la base de projets conçus au cours de l'année scolaire en fonction de besoins/circonstances, sans qu'il en ait été fait mention donc dans le projet documentaire, ce qui est souvent le cas des séances pédagogiques engagées avec les professeurs de disciplines.

I) État des lieux :

Personnel :	M. Bedon, professeur documentaliste certifié arrivé à la rentrée 2013 en remplacement du précédent professeur documentaliste qui a demandé et obtenu sa mutation sur un autre poste
Service :	Réglementaire : 30h par semaine au CDI + 6h de veille documentaire, préparation de séances, gestion d'activités pédagogiques diverses, auto-formation.
Budget 2013:	3000 euros (achats de documents, abonnements aux périodiques, logiciels et services documentaires BCDI, fournitures de bureau comprises)

Outils de travail : Professeur documentaliste :	- une imprimante noir/blanc - un ordinateur fixe - un ordinateur portable (travail à domicile/ utilisation du vidéo-projecteur/ mise à disposition des élèves quand les autres postes sont occupés) -connexion internet par branchement au réseau / Wifi -un vidéo-projecteur
---	---

Surface	Environ 90 m2 + une réserve (+/- 15 m2) + une petite salle d'environ 7m2 sans usage
---------	---

Mobilier élèves :	6 grandes tables, 3 petites, 4 faisant fonction de support d'ordinateur
	35 chaises
	5 chauffeuses
	1 meuble de ressources « papier » pour l'orientation
	1 meuble d'exposition des périodiques

Outils informatiques : Élèves	5 postes informatiques fixes , généralement 4 en « état de fonctionnement »
	-logiciel open-office, GPO2 (orientation), gimp
	-accès internet
	-logiciel documentaire BCDI
	-impression sur l'imprimante (noir et blanc) du professeur documentaliste

Observations diverses: rentrée 2013

-vétusté du matériel informatique destiné aux élèves : il est constitué en partie de postes « récupérés » lors de l'équipement d'autres salles (salle informatique, salle de technologie, etc) en contradiction avec la dynamique relative au Centre de Culture et de Connaissance initiée depuis 2 ans sur le plan national

projet 2013-14

demande prioritaire de renouvellement des postes informatiques élèves lors de la formulation des vœux de l'établissement en direction du Conseil Général

-absence d'espace informatique de stockage individualisé/protégé à la disposition des élèves

- moquette sale
- moquette murale tâchée
- entretien insuffisant : l'aspirateur n'est passé qu'une fois par semaine

-absence dans sa conception d'un espace insonorisé pour les travaux de groupes, préparation d'activités pour l'oral (langues vivantes, théâtre, poésie...), récitation de leçons entre élèves

-maintenance très irrégulière et insuffisante des postes informatiques :

1) problèmes de mises à jour des logiciels, de remise aux normes des réglages
2) les pièces à remplacer doivent être commandées dans un délais raisonnable par le service de Gestion de l'établissement

Projet 2013-14

-demande d'instauration d'une heure supplémentaire tous les 15 jours exclusivement pour la maintenance informatique du CDI (personnel établissement ou intervenant extérieur)

-problème bien connu de lenteur des connexions internet pour les postes fixes et de connexion aux bornes wi-fi au sein du CDI lors de l'utilisation de la classe mobile

Bilan fin année scolaire

Remise d'une demande d'équipement et d'un argumentaire à Mme la Principale en novembre 2013.

Pas de « réponse » en terme de nouveaux équipements. :

avec 5 ordinateurs le taux d'équipement du CDI est de 1 ordinateur pour 100 élèves.

Le travail en classe entière au CDI avec l'outil numérique est par là rendu très difficile compte tenu du fonctionnement aléatoire de la classe mobile (maintenance/ opérationnalité du système wi-fi)

L'accès à internet est de fait souvent refusé à des élèves faute de postes disponibles (et/ou opérationnels : les mises à jour n'ayant pas toujours été faites l'accès aux notes, au B2i par les élèves n'est pas toujours possible).

Création à la fin deuxième semestre de l'année scolaire de SCRIBE (mais utilisation prévue pour la rentrée 2014)

L'aspirateur devrait être passé au moins deux fois par semaine

Moquette sale

Éclairage défectueux

-prise en charge, par moi même, d'une partie de la maintenance « légère »

-Amélioration en cours d'année (utilisation d'une box)

II) Le système d'information

A) RESSOURCES

<u>Ressources documentaires :</u>	<u>Situation à la rentrée 2013 :</u> (à partir des données informatisées du logiciel documentaire) : attention « documents perdus » comptabilisés	<u>Situation au 14 juin</u> (attention, les exemplaires perdus ne sont plus comptabilisés)
Nombre d'exemplaires	8963 DONT	8275 DONT
périodiques	1913	1098
BD	518	370
Romans		1955
Contes		292
Nouvelles		146
Albums	144	160
Théâtre	114	97
Poésie	76	61
Généralités (classe 000 Dewey)		46
Philosophie, psychologie (classe 100 Dewey)	66	44
Religion (classe 200 Dewey)	49	34
Sciences sociales (dont éducation) (classe 300 Dewey)	529	360
Langage (nombreux dictionnaires) (classe 400 Dewey)	312	220
Sciences dures (classe 500 Dewey)	337	212
Techniques (classe 600 Dewey)	164	105
Arts, sports, loisirs (classe 700 Dewey)	295	241
Littérature (classe 800 Dewey)	188	171
Histoire-Géographie (classe 900 Dewey)	444	371
Documentation relative à l'orientation	75	64
Ressources électroniques et en ligne	-83 CD-ROM -1 DVD-ROM -15 DVD vidéo -7181 pages de sites internet (service Mémodocnet BCDI du CRDP de Poitiers) sélectionnées en fonction des programmes scolaires, de leur qualité, et de leur gratuité	-83 CD-ROM -1 DVD-ROM -15 DVD vidéo RESSOURCES NON VERIFIEES -7208 pages de sites internet (service Mémodocnet BCDI du CRDP de Poitiers). MISE A JOUR DU 28/04/2014

<p>Le dernier inventaire trouvé des ressources documentaires date de l'année scolaire 2007-2008 (les chiffres si dessus indiqués sont donc à considérer avec prudence : en ôtant les exemplaires perdus, obsolètes, la base « réelle » est inférieure)</p>		<p>Inventaire réalisé de l'ensemble des fictions (romans, contes, théâtre, albums, BD) et documentaires sur SUPPORT PAPIER</p> <p>nombre total de documents identifiés comme perdus après l'inventaire : 1076 (depuis la création du CDI)</p>
Abonnements :		
<p>Services de gestion documentaire : Logiciel de recherche documentaire BCDI Thésaurus Motbis Mémodocnet Mémonotices (service de dépouillement et d'enregistrement de notices dans la base documentaire)</p>	<p>Abonnements non renouvelés en janvier 2013</p>	<p>-Abonnements renouvelés et mises à jour effectuées (version BCDI, Mémonotices, Mémodocnet, Thésaurus Motbis)</p> <p>-Mise en service du portail documentaire Esidoc (ressources documentaires élèves/enseignants, consultation en ligne de la base documentaire « papier » et numérique du CDI)</p>
<p>Périodiques</p>	<p>Parcours (ONISEP) Que tal ? Team magazine La hulotte L'avis des Bulles Je bouquine I love english</p> <p>non renouvelés : Géo ado Science & vie junior</p>	<p>Les anciens abonnements n'ont pas été renouvelés faute d'intérêt manifesté par les élèves et/ou les enseignants à l'exception de :</p> <p>Parcours (ONISEP) Geo ado Science & vie junior</p> <p>Abonnements pris en « test » pour cette année :</p> <p>Julie (public : filles 6^e /5^e) Spirou (public : mixte 6^e/4^e) Animeland (public : garçons 6^e/3e) Phosphore (public : mixte 3e) Mon Quotidien (public : mixte 6^e/4e) Beaux-Arts (demandé par M. Rambaud)</p>

B) GESTION

<u>Observations diverses (rentrée 2013)</u>	<u>Bilan mai 2014</u>
<p>De très nombreux documents sont obsolètes ou abîmés (en réserve et sur les rayons)</p> <p>Projet 2013-2014 : <u>-procéder à un désherbage des ressources obsolètes ou abîmées accessibles en rayon au CDI</u></p>	<p>Un important travail de désherbage a été conduit cette année (septembre 2013-Mai 2014) :</p> <p>1544 documents ont été mis au pilon (liste remises pour accord du C.A)</p>
<p>Stock de documents neufs non « traités », laissés en réserve par le précédent professeur documentaliste</p> <p>Projet 2013-2014 : <u>-cataloguer le stock de documents neufs laissé dans la réserve du CDI</u></p>	<p>-Traités (insérés dans la base documentaire informatisée, mis en rayon à disposition du public)</p> <p>Acquisitions : 639 acquisitions (dont de documents à traiter des années précédentes) hors support internet) :</p> <p>-supports -233 périodiques -393 livres</p> <p>-natures : -324 documentaires -289 fictions</p>
<p>L'absence de renouvellement des abonnements aux services de BCDI (mémodocnet et mémonotices) conduit à une mauvaise utilisation des périodiques dont le contenu n'est plus répertorié dans la base BCDI,</p> <p>Projet 2013-2014 <u>-reprendre les abonnements aux services BCDI , mettre à jour les mémodocnet pour gagner près de 200 pages de sites internet supplémentaires, et les mémonotices pour reconstruire enrichir l'offre documentaire accessible via le logiciel de recherche documentaire</u></p>	<p>Mise à jour régulière des notices de périodiques pour lesquels un abonnement a été souscrit (grâce au service des mémonotices mais avec un retard lié au délais de réalisation des notices par les services BCDI Poitiers), et de mémodocnet</p>
<p>Dispersion des ressources dans divers cabinets en divers lieux de l'établissement (les langues , l'histoire géographie...) qui pose un problème pour leur gestion/actualisation</p> <p>Projet 2013-2014 <u>Réaliser un inventaire des ressources hors CDI</u></p>	<p>Inventaire des laboratoires de musique, d'histoire géographique, d'arts plastiques, de sciences physiques et SVT réalisé personnellement.</p> <p>Laboratoire de langues, de technologie vérifiés par les enseignants de ces matières sur remise d'une liste de ressources inscrites au logiciel documentaire</p>
<p>Absence d'accès à la presse et à l'actualité autre que celui à la presse gratuite, en ligne, qui s'adresse principalement à des adultes et ne contextualise guère l'information</p> <p>Projet 2013-2014 <u>-souscription d'un abonnement à un journal « papier » destiné aux collégiens</u></p>	<p>-Abonnement annuel à un journal Mon quotidien destiné aux collégiens</p> <p>-Promotion de la Semaine de la presse et des médias auprès des collègues de Lettres et Histoire-géographie</p> <p>-Mise à disposition de ressources pédagogiques (création d'une rubrique sur Esidoc, communication des informations)</p>
<p>Projet 2013-2014 <u>-mettre en œuvre une politique d'achat qui, conformément aux directives ministérielles</u></p>	<p>Réalisations : Domaine artistique : mise en lien de ressources sur Esidoc qui permettent</p>

(circulaire de rentrée 2013), mette l'accent sur le **domaine artistique** (EAC, HDA), **les ressources numériques** (ce qui doit aller de pair avec 1) l'amélioration des équipements informatiques du CDI 2) avec l'augmentation attendue du débit au cours de cette année), **l'orientation** (parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel), **l'éducation à la sexualité et le développement durable**. Sans oublier, **la lecture « récréative »** qui façonne des habitudes de lecture, attire un public, par là susceptible de s'ouvrir à des ressources culturelles de plus grande valeur /intérêt.

ENAF/FLE

suite à la réunion du vendredi 6/12/13 :

d'accéder à de nombreuses œuvres d'art, des renseignements sur les artistes, visites virtuelles de musées :

-**Equipe éducative** : quelques trouvailles par disciplines, Arts plastiques, histoire des arts : JocondLab, Expositions.Education.fr

-**Portail du CDI** : Des visites virtuelles, musées : Google Art Project, Musée du Louvre

Orientation :

--Création d'un « **Kiosque Onisep** » qui propose les ressources pour l'orientation sur la base de 18 secteurs d'activité professionnelle en remplacement de l'ancien dispositif plus complexe (près d'une cinquantaine d'entrées dans un ordre discutable) (*PE : préparer l'orientation / objectifs académiques 2015 : favoriser le parcours d'orientation de tous les élèves*)

-Renouvellement de l'abonnement à la revue « Parcours » de l'ONISEP

-Mise à disposition de ressources en ligne sur Esidoc (rubrique : orientation)

-Installation sur les postes informatique du CDI du logiciel d'aide à l'orientation GPO2

-Séance de formation à la navigation dans le site de l'ONISEP (classe de 3° ODP)

Éducation à la sexualité :

Questions d'amour 11-14 ans, Domont, Virginie, Nathan (remplacement d'un exemplaire perdu)

lectures « récréatives » (hors projet pédagogique précis : incitation à la lecture (circulaire de mission des professeurs documentaliste 13/03/86 /socle commun : maîtrise de la langue française) :

ENAF/FLE

-Mise à disposition de ressources dans Esidoc (rubrique : équipe enseignante)

-Achat d'un dictionnaire Français/arabe

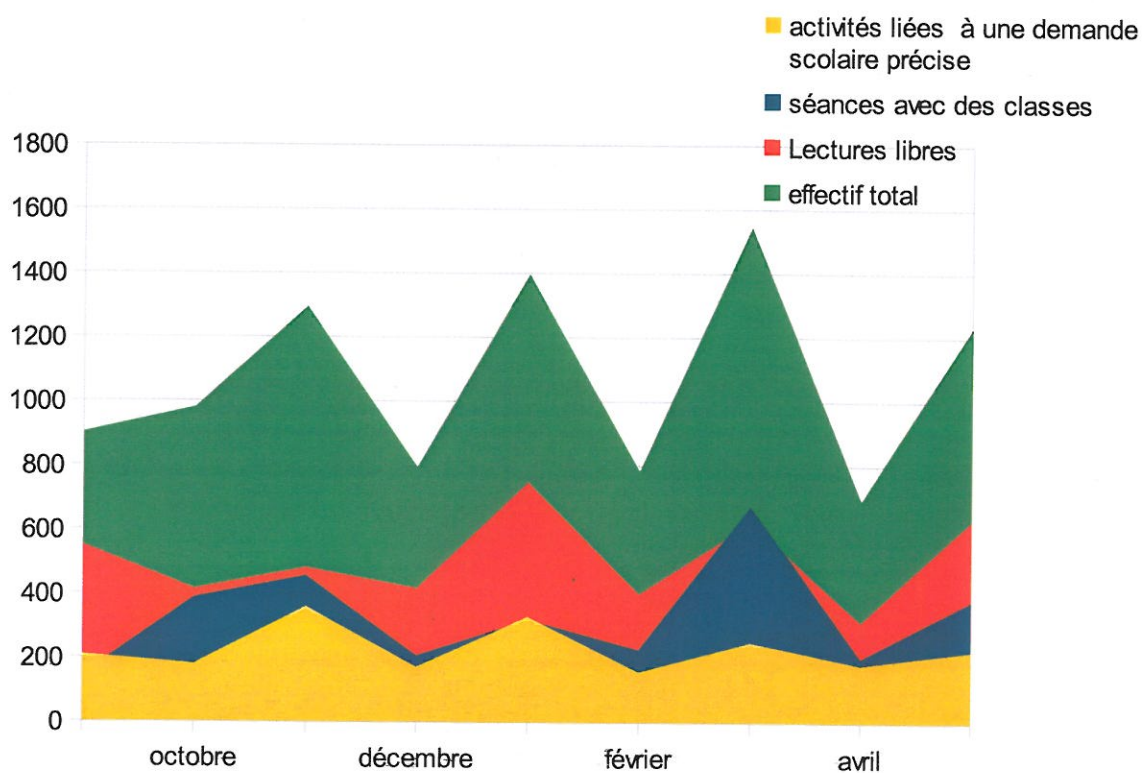
-Achat : Enseigner le FLS par les textes littéraires aux élèves nouvellement arrivés en France, CRDP de l'Académie de Nice : COMMANDE NON ABOUTIE

-Mise en ligne de ressources sur le portail documentaire Esidoc (page équipe éducative)

C) ACCUEIL

Statistique d'accueil des élèves (toutes activités confondues *sauf AE du soir*) : septembre / 31 mai 2014

	Effectif accueilli	Activités : lecture récréative, consultation de sites internet (site du collège, journal en ligne, notes, etc)	Activité : travail scolaire (exposé, recherche documentaire...)	Activités pédagogiques (cours avec enseignants, IRD, AP)
septembre	902	550	208	144
octobre	980	414	180	386
novembre	1294	481	359	454
décembre	795	417	172	206
janvier	1397	749	329	319
février	785	401	158	226
mars	1544	622	249	673 (activités semaine de presse niveau 4 ^e , 3 ^e - entre autres)
avril	693	314	180	199
mai	1232	631	223	378
Total	9622	4579	2058	2985

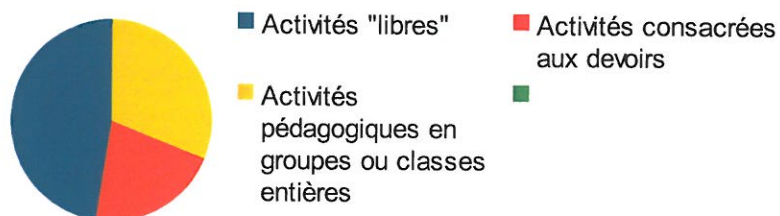


Commentaire :

-Effet « dents de scie » lié aux vacances scolaires

-Pic des activités avec des classes en mars : activités liées à la Semaine de la presse (niveaux 4^e et 3^e)

Répartition annuelle des activités au CDI (hors AE) :

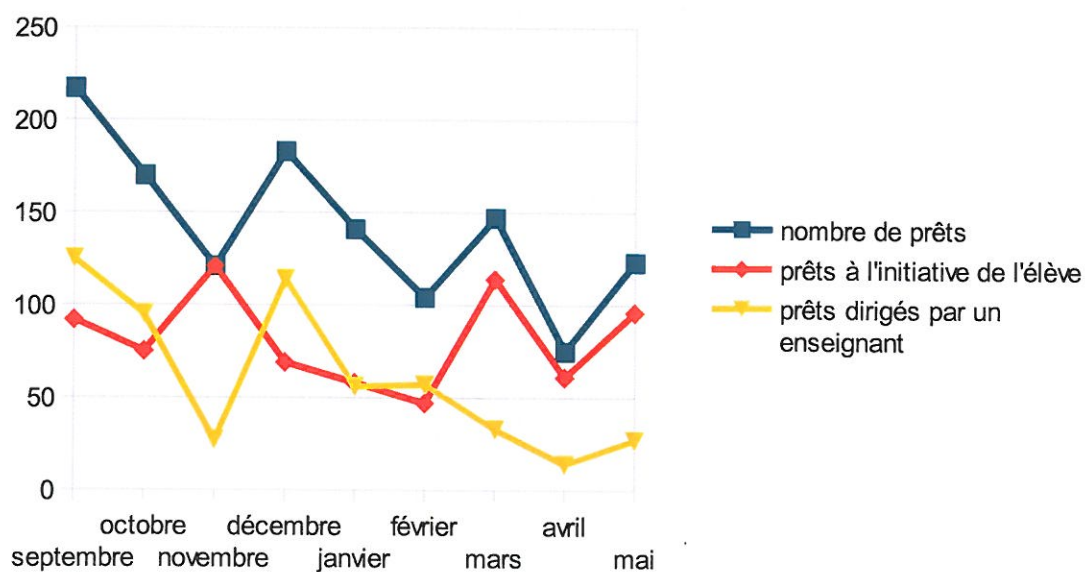


D) PRÊTS

1) Prêts sur l'année

(à noter : suspension des prêts début juin pour « récupérer » l'intégralité du fonds avant les « grandes » vacances.)

	Total des prêts	Demandes spontanées	Demandes dirigées par un enseignant
septembre	217	92	125
octobre	170	75	95
novembre	121	121	27
décembre	183	69	114
janvier	141	58	56
février	104	47	57
mars	147	114	33
avril	75	61	14
mai	123	96	27
Total année scolaire	1281	733	548



Evolution des prêts sur l'année

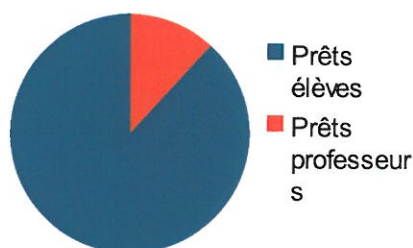
Commentaires :

- Engouement et épuisement rapide des lecteurs de mangas et BD (à partir de novembre) catégorie chez laquelle on observe peu de passages vers la lecture de romans et de périodiques.
- La courbe des prêts spontanés se redresse avec l'arrivée des nouvelles commandes (Absence de crédits pour l'achat de nouveautés jusqu'en février- date de livraison des premières commandes sur le nouveau budget) .
- Effet « dents de scie » lié aux vacances scolaires
- Importance du rôle des enseignants de lettres (en particulier) dans l'usage de la lecture et l'exploitation du fonds du CDI (ligne jaune) . On note qu'il pourrait être plus régulier, plus incitatif.

2) Pourcentage des prêts selon le statut :

Professeurs : 11,66% (dont des emprunts à destination seulement des élèves, enregistrés au nom du professeur responsable)

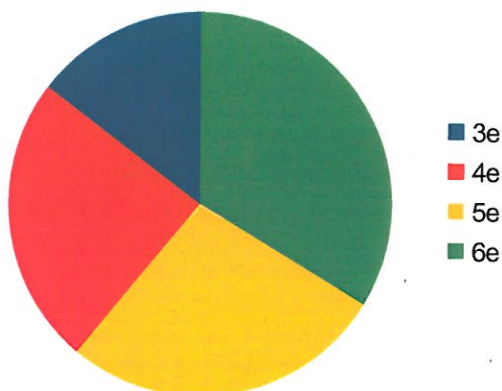
Elèves : 87,3 %



3) Taux d'emprunteurs élèves

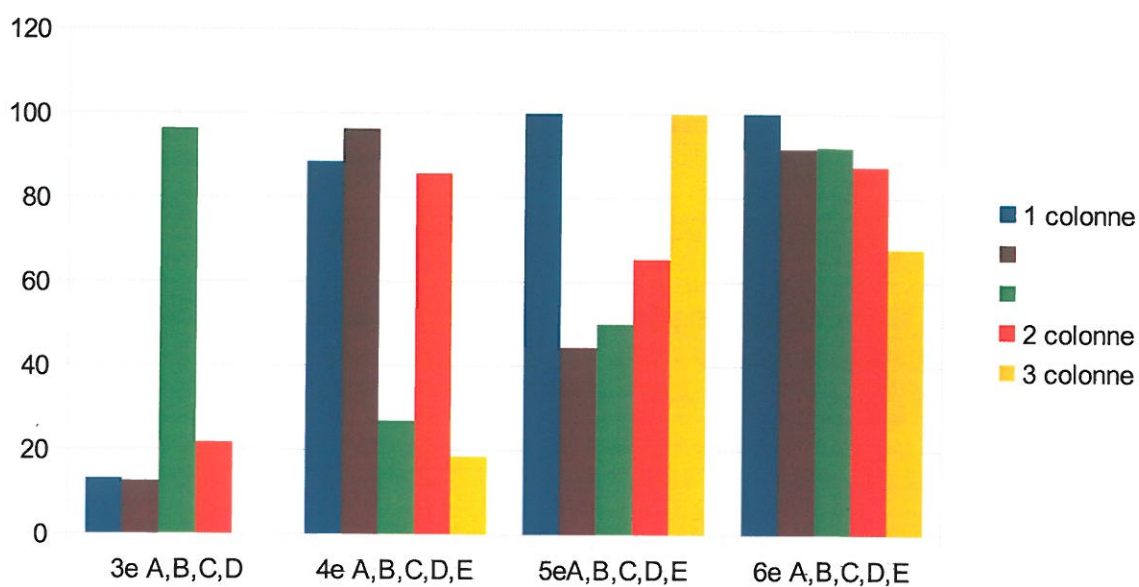
a) Taux d'emprunteurs élèves par niveau :

Niveaux	Nombre d'élèves	Nombre d'emprunteurs	%
3e	97	37	38,14
4e	134	85	63,43
5e	129	92	71,32
6e	123	108	87,8



b) Taux d'emprunteurs élèves par classe :

Classes	Nombre d'élèves	Nombres d'emprunteurs	%
3 A	23	3	13,04
3 B	24	3	12,5
3 C	27	26	96,3
3 D	23	5	21,74
4 A	26	23	88,46
4 B	27	26	96,3
4 C	26	7	26,92
4 D	28	24	85,71
4 E	27	5	18,52
5 A	25	25	100
5 B	27	12	44,44
5 C	26	13	50
5 D	26	17	65,38
5 E	25	25	100
6 A	25	25	100
6 B	24	22	91,67
6 C	25	23	92
6 D	24	21	87,5
6 E	25	17	68
TOTAL	486	322	66,26

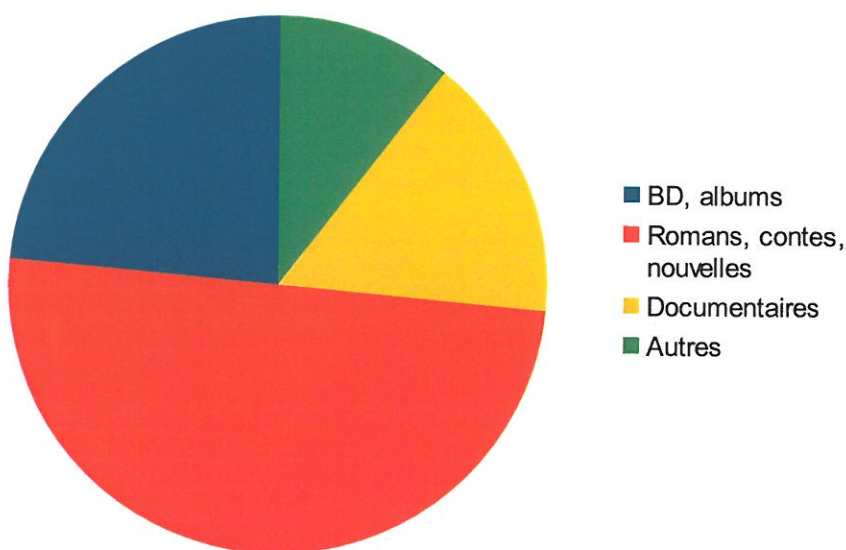


Commentaire :

- relative homogénéité du taux d'emprunteurs sur le niveau 6e. Sur les autres niveaux, les différences sont très importantes . Éléments d'explication : pratiques pédagogiques des enseignants en particulier de français (fréquentation ou non du CDI pour des activités pédagogiques, directives pour l'emprunt de livres, usage des séries), emploi du temps des élèves : temps disponible ou non pour se rendre au CDI)

4) Nature des prêts

Types/natures	
BD albums	303
Romans, contes, nouvelles	644
documentaires	206
Autres	135



III) Formations

A) ÉLÈVES

Projets présenté en septembre en matière de formation :					BILAN DES REALISATIONS
Cadre de la formation	Niveau concerné	Effectif concerné	Nature de l'enseignement	Nbre d'heures	
<p>Technique documentaire</p> <p><i>PE :</i> « développer l'usage des TICE et permettre à chacun d'obtenir le B2i »</p> <p><i>PE :</i> « favoriser l'usage des tice comme accès à la culture »</p>	6e	Totalité	<p><u>Séquence 1 , qu'est-ce qu'un CDI ? Un espace informationnel polymorphe .</u></p> <p>séance 1 : sa finalité, ses ressources, ses règles / exercice d'évaluation séance 2 : repérage des différents espaces / ressources physiques / exercice d'évaluation.</p>	2h x 5 classes	OUI
			<p><u>Séquence 2 , le document au CDI, nature , classement et système de classification .</u></p> <p>séance 1 : Qu'est-ce qu'un document ? Prendre connaissance des différents supports de l'information à travers l'histoire. Savoir les positionner dans le temps les uns par rapport aux autres. séance 2 : identifier , définir , classer les documents de fiction / exercice d'évaluation.</p> <p>séance 3 : identifier, définir , classer les documents documentaires : périodiques, manuels scolaires, revues Onisep.</p> <p>séance 4 : les livres documentaires, la classification Dewey / exercice d'évaluation.</p> <p>séance 5: trouver rapidement l'information utile dans un documentaire : sommaire, table des matières, lexique, index, rubrique, article, chapitre et sous-chapitre : différences entre un périodique et un livre documentaire.</p> <p>séance 6 : utiliser un dictionnaire en ligne</p>	7h x 5 classes	OUI
			<p><u>Séquence 3 , apprendre à utiliser un portail de recherche documentaire : esidoc</u></p> <p>séance 1 : sur esidoc, la recherche par titre, auteur, sujet, sélectionner la nature, le support d'un document recherché.</p> <p>Séance 2 : identifier les informations sur une notice esidoc</p>	2h x 5 classes	OUI

« PE : Éducation citoyenne, éduquer aux médias »			<u>Séquence 4 : usage des TUIC/droit (éducation aux médias)</u> séance 1 : apprendre à utiliser des mots-clés pour mener une recherche en ligne (mode simple). séance 2 : au fonctionnement et à l'utilisation du moteur de recherche séance 3 : droit de l'image et harcèlement sur internet séance 4 : collecter et utiliser des images sur internet en respectant le droit d'auteur	4h x 5 classes	OUI séances 1, 2 séances 3, 5 en validation du B2i compétence 5.1.5 en AP, 6° C et D
			Séquence/séance à « caler » en relation avec l'exposition du CDDP de Mérignac « comment sont faits les livres »: questionnaire portant sur les affiches de l'exposition : la chaîne et les métiers du livres	1h +1h (correcti on) x 4 classes	OUI pour la moitié des groupes (perturbation d'emplois du temps pour la moitié des effectifs de 6ème courant décembre)
<u>Accompagnem ent personnalisé</u> Objectifs 2015 : « assurer la réussite du parcours de tous les élèves »	6e	Effectif d'élèves désignés par l'équipe pédagogique : 10	AP. Remédiation : méthodologie, lecture, écriture, oral (compétences 1 et 7). Contenu à déterminer en cours d'année avec l'équipe pédagogique)	1h/sema ine à compter du 8 novemb re	OUI : Activité centrée sur la lecture/ l'écriture , et l'utilisation des outils numériques : -défi lecture avec réalisation d'un quiz en ligne sur le site de Babelio -recherche documentaire, rédaction et mise en ligne d'un article sur le journal du collège
<u>Accompagnem ent éducatif</u> P.E. « aider les élèves en difficulté »	6° (et autres niveaux ?)	Élèves volontaires	Aide aux devoirs, méthodologie, lecture, écriture.	2h/sema ine à compter du 5 novemb re	OUI
<u>Formation des délégués</u> PE : « Education citoyenne,s'ap proprier les règles de la vie commune », « Education à la responsabilité »	6° en accompagnem ent de Mme Gunsett	Élèves délégués et leurs suppléants (20)	Droits, devoirs des délégués, personnes ressources au sein de l'établissement.	2h	OUI (rentrée scolaire)
<u>Club journal</u> PE : « proposer des espaces d'expression des talents individuels »	Majoritaireme nt 6°, 5e	Élèves volontaires, effectif fluctuant	Déontologie du journaliste Droit de l'image Droit d'auteur	1h/sema ine	OUI Une quarantaine d'articles mis en ligne avec une contribution d'une quinzaine d'élèves

<p>Club lecture PE : « favoriser l'épanouissement individuel, participer à l'ouverture culturelle et civilisationnelle »</p>	Tous niveaux	Élèves volontaires	Compétence 1 4 sélections d'un exemplaire chacune sont proposées, avec possibilité de participation à toutes : -Prix bulles de Cristal (6 BD) -Prix des Incorruptibles 3 ^e /2 ^{de} (5 romans) -Prix du jeune lecteur collégien lecteur de Gironde (6 romans).	1h/semaine à compter du 15 novembre	OUI Faible participation proportionnellement à l'offre importante. Peu d'attrait pour les « romans ». En revanche résultat assez satisfaisant pour le Prix bulle de Cristal : la bande dessinée trouve plus facilement sa place sur un créneau de lecture 1 heure et face à la concurrence des autres clubs. Là encore, au total une quinzaine de participants.
<p>Prix des Incorruptibles : 10 sélections pour tout le niveau 6^e 2 sélections 1 classe de 4^e 1 sélection pour 1 classe de 3^e PE : « Favoriser l'accès aux livres et aux manuels »</p>	6, 4, 3	Classes entières	Vote au CDI pour désigner les meilleurs romans des sélections à la fin de l'année scolaire (Compétences 6, 7).	30 mn/classes de 6e	Bon « retour » pour les classes de 6 ^e , en revanche la lecture de la sélection a été plus difficile pour les niveaux 4 ^e et 3 ^e .
<p>Accueil des élèves au CDI sur leur temps scolaire non occupé par des heures de cours (étude, créneaux 12h-12h30, 13h-13h50) PE : « Valoriser les espaces et les temps de travail, ne pas négliger les espaces et les temps de détente »</p>	Tous niveaux	Élèves demandeurs	Assistance, conseils pour les recherches documentaires, la réalisation de diaporamas , d'affiches, d'exposés, l'utilisation des logiciels et périphériques, l'enregistrement des données, etc.	Heures d'ouverture du CDI	1695 élèves accueillis de septembre au 31 mai sur ce créneau (hors IRD) avec des variations importantes selon la météo, les activités proposées ailleurs.
<p>Histoire des arts PE : « favoriser le tutorat élève/adulte »</p>	3e	3 élèves désignés	Professeur référent : suivi et accompagnement des élèves dans la constitution de leurs dossiers	Heures banalisées à cet effet	Suivi de 3 élèves

Partenariats divers avec les enseignants

PE : « ouverture culturelle : accompagner les programmes par une recherche documentaire »

SEANCES EN CLASSE UNIQUEMENT

Réalisations 2013-14 décidées en cours d'année

	Professeur	Activité / Cadre	Durée	Lieu
Niveau 6e				
	Mme Rousselet	Trouver et choisir un livre / incitation à la lecture, maîtrise de la langue française	1h X 3	CDI
	Mme Gunsett	Formation des délégués	2h	CDI
	Mme Fourcade	Vivre dans un milieu à fortes contraintes / créer un compte sur un site internet , protéger ses données personnelles en paramétrant son compte, en adoptant un mot de passe complexe, publier un quiz et	2h	Salle informatique
	Mme Leblanc-Pujol	Compte rendu de visite d'auteur et de lecture (conception d'une exposition consacrée à Pascale Maret)	3h	CDI
AP 6 ^e C		Atelier B2i, item 5.1.5 : « je respecte le droit d'auteur et je prouve que je ne dis pas n'importe » quoi	3h X2	CDI/salle informatique
AP 6 ^e D		Atelier B2i, item 5.1.5 : « je respecte le droit d'auteur et je prouve que je ne dis pas n'importe » quoi	3h X2	CDI/salle informatique
Niveau 5e				
	Mme Rousselet (latin)	Divinités et héros de la mythologie / technique de recherche documentaire	4h	CDI
	Mme Chalifour	Fourberies de Scapin et Personnages de la Commedia del 'arte/technique de recherche documentaire : nommer des sources, recouper une information	2h	Salle informatique
	Mme Leblanc-Pujol	Légende arthurienne et chevalerie au moyen-âge / présentation du logiciel de recherche documentaire esidoc	4h	CDI
Niveau 4e				
	Mme Rousselet (latin)	Divinités et héros de la mythologie / technique de recherche documentaire	4h	CDI
	Mme Leblanc-Pujol	Aspects de la vie à Versailles au temps de Molière/ technique de recherche documentaire / l'affiche (éducation aux médias)	4h	CDI
	Mme Fourcade	Semaine de la presse : propagande et liberté de la presse/ structure, rédaction d'un article de presse, navigation et utilisation d'un scoop it	2h X 4	Salle informatique
	Mme Leblanc-Pujol	Recherche de poésies lyriques et réalisation d'une petite anthologie	2h	CDI
Niveau 3e				
	M Courbin	Expliquer et appliquer la laïcité / socle	1h+ 1h	CDI

		commun : la prise de note et participer à un débat dans le respect des autres (domaines 1, 5,6)	demi-classe	
	Mme Allant	Santé-environnement / technique de recherche documentaire	1h x 2	CDI
	Mme Tructin	Santé-environnement / technique de recherche documentaire	2h x 2	CDI
	Mme Fourcade	Résistance : Gandhi, non violence et décolonisation/ comparer et évaluer deux sites internet	1h	Présentation du travail en salle de classe
	M Courbin	Orientation/ découvrir le site de l'onisep	1h + 1h (demi-groupes)	Salle informatique
	M.Dirick	Semaine de la presse : connaître les différentes parties d'une UNE de journal, rôle de la titraille et de la situation de l'article dans la hiérarchisation de l'information	2h x 2	CDI/ salle informatique
	Mme Gunsett, Mme Marchand	Sensibilisation, information des élèves susceptibles d'intégrer le dispositif de médiation par les pairs à la rentrée scolaire prochaine	1h	Salle audiovisuelle

Remarques :

1) Relativement peu d'enseignants pensent à utiliser le CDI , c'est à dire donc le travail des élèves en petits groupes, en relative autonomie pour la réalisation d'un projet qui mobilise des ressources documentaires variées. En cause, souvent l'aspect chronophage des activités « en autonomie ». Mais bien sûr, moins les élèves travailleront dans ces conditions et moins ils seront autonome et efficaces...

2) La pauvreté des ressources du CDI est un frein :

a) les ressources documentaires sur support papier sont assez anciennes et devraient être renouvelées plus souvent , elles ne « collent » pas toujours aux sujets de recherche données par les enseignants (qui auraient pu anticiper pour que des achats soient effectuées dans le sens de leurs attentes).

b) les ressources en ligne permettent souvent de palier à la pauvreté de la documentation sur support papier, mais le cdi est équipé de 5 ordinateurs ! **Paradoxe : un enseignant qui souhaite conduire avec ses élèves une recherche documentaire aura davantage intérêt à se rendre en salle informatique qu'au CDI**

TOTAL HEURES DE FORMATION (seul ou avec d'autres enseignants, hors club et AE)	Heures professeur documentaliste
6 ^e	IRD : 140h (15h/élève)
	AP (français remédiation + B2i atelier en fin d'année) : 24h + 6h
	Autres séances pédagogiques : 10h
5e	14h
4e	18h
3e	14h
Plusieurs niveaux	1h
Total	227 h

Outils/cadres pour la formation :

-Livret personnel de compétences LPC simplifié – note de service n°2012-154 du 24 septembre 2012

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/42/6/2012_Livret_personnel_de_compétences_simplifie_3_paliers_230426.pdf

-Pacifi (Parcours de formation à la culture de l'information), 10/2010,

<http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/archives/octobre-2010/parcours-formation-culture-information>

-Synthèse des travaux des ZAP de l'académie de Bordeaux

référentiel de compétences info-documentaires & médias http://disciplines.ac-bordeaux.fr/documentation/?id_category=7&id_rubrique=30

B2i
Cadres pour la validation B2i :
Activités proposées par les enseignants au CDI
Séances d'IRD/techniques documentaires
Groupes en AP 6 ^e C et D au CDI
Remédiation français
Demandes spontanées des élèves sur OBII

Compétences validables par le professeur documentaliste (selon des modalités à éclairer en cours d'année):

-Livret personnel de compétence : validable tous les items de la Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ; Compétences 6.1.6) et 6.2.1)2)3)4) Compétences 7.1.2) 7.2.1) 7.3.1)2)3)

Participations aux épreuves du Brevet	
Oral blanc d'histoire des arts	Mercredi 9 Avril
Oral d'histoire de l'art	Vendredi 2 Mai
Oral du compte rendu de stage de découverte professionnelle	Vendredi 2 Mai

B) ENSEIGNANTS

Nature de la formation	Enseignants concernés	Durée	Bilan
Découverte du portail documentaire Esidoc	Potentiellement tous, en particulier ceux qui sont peu familiers avec ces outils	30 minutes maximum	Aucune réponse à la proposition de formation adressée aux enseignants

C) STAGES SUIVIS/ FORMATION CONTINUE

Stage « radio » dispensé par le CLEMI (accompagnement des binômes référents en éducation aux médias)
Stage blogs et journaux en ligne dispensé par le Catice
Stage ZAP documentaliste « Littératures dessinées » dispensé par CANOPE de l'Académie de Bordeaux
Stage citoyenneté (mise en place d'un dispositif de règlement des conflits mineurs au sein de l'établissement par des élèves médiateurs) dispensé par le collège de la Brède en collaboration avec un projet Vie scolaire (Mme Gunsett) pour la rentrée 2014

IV Communication /ouverture culturelle

A) COMMUNICATION

Projets présentés en septembre :				BILAN FIN DE L'ANNEE
Nature	Canal	Public ciblé		
A RECONDUIRE :				Reconduit
Emploi du temps du CDI Actualités du CDI, institutionnelles, pédagogiques, animations culturelles, etc	-Affichage en salle des professeurs (espace réservé à la communication du CDI) -Messagerie électronique - Messages déposés dans les casiers	Communication interne	enseignants, Vie scolaire, administration	OUI
	-Affichage à l'entrée du CDI sur un panneau réservé à cet effet, sur vitres de la Vie Scolaire donnant sur la cour	Communication interne	-élèves	OUI
Partenariat avec le FSE	-Participation aux actions éducatives et festives de l'établissement -intégration des clubs lectures et journal (et obtention de crédits)	Communication interne Communication externe	-élèves, parents d'élèves	OUI

Expositions (affiches empruntées auprès du CDDP de Mérignac) Cette année : <u>Novembre : Les châteaux forts</u> <u>Décembre : Comment sont faits les livres ?</u> <u>Janvier : La création d'une bande dessinée</u> <u>Mars : Les mangas</u> <i>PE : « ouverture culturelle, favoriser la visite d'expositions »</i>	-Affichage au CDI (ou au rez de chaussée)	Communication interne		-Les « châteaux forts » n'ont pas été portés comme convenu au point relais de Langon -L'exposition « Comment sont faits les livres ? » a été exploité en IRD -L'exposition sur les Mangas s'est révélée décevante et n'a donc pas été exploitée -L'exposition « la création d'une bande dessinée » a été laissée 4 semaines en observation libre au CDI
NOUVELLES FORMULES :				
Ressources pédagogiques éducatives, disciplinaires, sérieux games, flux RSS du rectorat de bordeaux et B.O. Du M.E.N.	-Blog du CDI (http://cdilepiansurgarone.wordpress.com/) accessible depuis le site internet du collège : Pédagogie/ Blog du CDI	Communication interne Communication externe	- enseignant s, Vie scolaire, élèves	A la création du portail documentaire Esidoc , le blog a été retiré au profit du premier pour éviter de faire double emploi, l'essentiel des ressources a été transféré. Accès par lien depuis le site du collège
Aspects divers de la vie collégienne <i>Circulaire de rentrée 2013 : « améliorer le dialogue entre l'école, ses partenaires et les familles »</i>	- Journal du collège : LePianActu http://lepianactu.wordpress.com/ accessible depuis le site internet du collège : Pédagogie/Journal du CDI	Communication interne Communication externe	-élèves, parents d'élèves	OUI -réalisation d'articles sur les métiers en prenant les parents d'élèves comme personnes ressources -communication des actions menées lors des voyages scolaires et affichage des commentaires des parents d'élèves -communication d'un certain nombre d'actions conduites au collège, interventions des personnels
club journal LePianActu :				
- 47 articles rédigés au 10/06/14 - 4015 visites de pages du journal 10/06/14				
- Accompagnement des voyages scolaires au SKI et en Angleterre (création d'une rubrique de correspondance journalière à destination des parents d'élèves, grâce à laquelle les enseignants (M.Labrousse) ont pu donner des nouvelles et les parents faire part de leurs réactions)				
A CREER :				
-Accès au contenu de la base informatisée du CDI en ligne -Accès direct aux nouveautés / valorisation de la politique d'acquisition/incitation à la lecture -Valorisation des	Portail documentaire Esidoc	Communication interne Communication externe	-élèves, parents d'élèves -- enseignant s, Vie scolaire,	OUI Mis en fonction à partir de novembre, le portail documentaire du CDI commence à rentrer dans les usages pour la recherche documentaire, ou la consultation de ses rubriques ouvrant sur de nombreux liens utiles dans le cadre des programmes de collège. Les

travaux d'élèves -Développement des ressources élèves/professeurs <i>Circulaire de rentrée 2013 : « améliorer le dialogue entre l'école, ses partenaires et les familles »</i>				belles performances des mois de mars, avril sont néanmoins à relativiser : elles sont liées à l'utilisation du portail dans le cadre de cours de techniques documentaires auprès de l'ensemble des classes de 6°. Il reste à espérer que ces élèves continueront d'utiliser le portail au cours de la poursuite de leur scolarité dans les niveaux supérieurs.
--	--	--	--	--

ESIDOC : évolution de la fréquentation à partir de sa création cette année :

	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Nbre de pages vues	408	400	416	1214	7649	3663	1259
Nbre de visiteurs	192	223	259	411	709	693	393

B) CULTURE (SORTIES, EXPOSITIONS)

cadre	objet	partenaires	mois
Parcours de découverte culturelle	-sortie culturelle à Malagar , 6°, objet : le domaine de Malagar ; origine, évolution, place dans l'œuvre de Mauriac, milieu humide, entretien d'un potager biologique	-professeurs de lettres, d'histoire et géographie et de SVT	Septembre
Festival du film historique de Pessac	-3° : film Gandhi au cinéma les 2RIO de Langon, non violence, décolonisation	-professeurs d'histoire et géographie	Décembre
Club photo, club journal	-Exposition de photographies « Épousailles » de Claude Pitot à St Macaire	-professeur d'arts plastiques	Décembre
Parcours de découverte culturelle	-Spectacle aux Carmes « entrez, entrez...et vous verrez ! » par l'Attrape Théâtre 1 la Houlala Compagnie (5e)	-professeur d'arts plastiques	Décembre
Comédie du 17 ^e siècle 242323	-Projection des fourberies de Scapin au CDI, classe 5e	-professeurs de lettres (Mme Chalifour)	Décembre
Connaissance de la BD, lecture de l'image	-Exposition du CDDP en libre consultation au CDI		Février
Productions des élèves en	-Exposition au CDI sur le thème du détournement de la fourchette (classes de 6e)	-professeur d'arts plastiques	Mars

arts plastiques			
Sortie à l'Escale du livre et achats de livres dans le cadre de « courant livre »	-Rencontre d'auteurs (Pascale Maret, Guillaume Guéraud) et visites de librairies (classes de 6 ^e B et 4 ^e A)	-professeurs de lettres (Mme Leblanc-Pujol, M.Lepetit)	Avril
Semaine de la presse	-Réalisation d'un kiosque presse de plusieurs dizaines de titres à libre disposition des élèves		Avril

Bilan Collège au cinéma 2013-2014

I- Informations générales

Il s'agit d'une action culturelle dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, qui vise à mettre en œuvre la compétence du socle commun « culture humaniste ».

II- Acteurs

Professeur référent : Mme ROUSSELET

Personnels impliqués : Mme HOPITAL, Mme LEBLANC-PUJOL, M. LEPETIT, Mme ROUSSELET en Lettres, M. RAMBAUD en Arts plastiques, Mme OUGER en Education musicale, Mme CAUJOLLE en Anglais

III- Description de l'action

Voici les films qui ont été proposés cette année.

Niveau 6^{ème} / 5^{ème}

Brendan et le secret de Kells

Du silence et des ombres

Chantons sous la pluie

Niveau 4^{ème}

Le bal des vampires

Du silence et des ombres

Libéro

Le travail mené a été souvent interdisciplinaire, notamment pour le film Brendan et le secret de Kells qui a permis d'associer Français, Arts plastiques et Education musicale (travail sur l'enluminure et la musique celte). On peut citer aussi le travail mené en Français et Anglais pour le film Du silence et des ombres (la dénonciation des préjugés racistes aux Etats-Unis).

Ce projet a permis de développer la culture des élèves, d'apporter des connaissances sur les techniques du cinéma et de présenter un point de vue critique sur un film.

IV- Bénéficiaires

Une classe de 6^{ème} (6A), trois classes de 5^{ème} (5B, 5C, 5D) et deux classes de 4^{ème} (4A, 4B) ont participé à cette action, ce qui représente un total de 153 élèves (77 filles et 76 garçons).

V- Partenaires

Les partenaires sont le Conseil Général et la salle de cinéma « Le Rio » à Langon.

VI- Financement

Le Conseil Général prend en charge les transports et une partie de la billetterie (1,80 € par élève pour chaque séance). Cette année, le Conseil Général a versé une subvention de 1391,44 € : 820,80 € pour la billetterie et 570,64 € pour les transports. L'établissement a financé le reste de la billetterie (0,70 € par élève pour chaque séance), ce qui représente la somme de 321,30 €.

V. Rousselet
Professeur référent Collège au cinéma

BILAN

Sortie culturelle au théâtre des Carmes à Langon

Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'axe « ouverture culturelle » du projet d'établissement, axe qui a pour but d'éveiller la curiosité des élèves pour les arts et de favoriser la rencontre avec le fait culturel.

→ Porteurs du projet : Mme Leblanc-Pujol, M. Lepetit et Mme Hopital Sophie

Ce projet a permis de sensibiliser et de favoriser l'accès des collégiens au théâtre. En effet, deux classes de 4^{ème} et une classe de 3^{ème} ont assisté, en soirée, au spectacle La Belle Vie de Jean Anouilh au centre culturel des Carmes, en soirée, par la Compagnie Auxenel Chaplin - Théâtre Le Silot compagnie et la Compagnie Le Grenier de Babouchka. Ils sont devenus, l'espace d'une soirée, des spectateurs actifs et attentifs au spectacle qui se jouait sous leurs yeux. Cette représentation n'étant pas réservée à un public scolaire, les élèves se sont retrouvés en contact direct avec d'autres spectateurs venus découvrir un spectacle inédit au théâtre. Leur comportement se devait d'être irréprochable. Les élèves ont pris cette sortie très à cœur et se sont habillés avec élégance pour l'occasion. (Citoyenneté active)

Ce projet a fait l'objet, en amont, d'un travail pluridisciplinaire (lettres, histoire-géographie et documentation) préparant ainsi la rencontre de l'élève et de l'œuvre théâtrale. Plusieurs thèmes ont été abordés en classe : découvrir un auteur du XX^{ème} siècle et une œuvre contemporaine, comprendre les codes d'une représentation théâtrale, travailler autour la mise en scène, lire et étudier plusieurs extraits en classe, découvrir et étudier d'autres œuvres comiques en parallèle, effectuer un travail de recherche sur le contexte historique, artistique et esthétique de l'œuvre. En aval, les élèves et enseignants ont pu effectuer un retour sur la représentation et échanger, de manière argumentée, sur le spectacle. (Domaines abordés : Arts de la scène, Lecture/écriture, Histoire)

Après la représentation, un bord de scène a permis une rencontre et un échange actif entre les élèves, les comédiens et le metteur en scène. De nombreuses questions ont été posées et les comédiens se sont montrés très investis dans ce dialogue, répondant à toutes les questions avec enthousiasme et simplicité.

Ce projet a permis de familiariser l'élève avec son environnement culturel et de pérenniser le partenariat existant avec le Centre culturel des Carmes.

BILAN DU FOYER SOCIO EDUCATIF 2013 - 2014

Le FSE a mené à bien ou contribué à la réalisation de divers projets cette année :

- Création d'un atelier théâtre, spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Saint-Macaire
- Activité danse moderne
- Co-organisation des photos de classe
- Club pétanque
- Sessions ponctuelles « jeu de société » lors de la pause méridienne. Adhésion associative à la ludothèque.
- Vente de petits objets au bénéfice des voyages scolaires
- Achat de matériaux pour le club aéronautique
- Co-organisation de la fête du collège de juin 2014 : bal de fin d'année + présentation de tous les projets menés au cours de l'année scolaire.
- Préparation du Carnaval des communes environnantes (ponctuelle) , en partenariat avec le centre de loisirs de Saint Pierre d'Aurillac.
- Club bridge : L'activité se déroule entre 13 et 14 h le jeudi, puis en cours d'année le mardi également afin de répondre à la demande de certains élèves.
- Club échecs : l'activité se déroule entre 13h et 14h le mardi.
- Atelier créatif : l'activité se déroule entre 13h et 14h le vendredi
- Initiation au judo le mardi de 16h à 17h
- Organisation de la fête de Noël

BILAN 2013/2014 DE L'ASSOCIATION SPORTIVE**L'Association sportive du collège compte en 2013-2014 : 122 licenciés**

- 56 filles et 66 garçons
- 32 benjamines et 37 benjamins
- 24 minimes filles et 29 minimes garçons

- 54 élèves pratiquent la gymnastique
- 20 élèves pratiquent le handball
- 30 élèves pratiquent le rugby
- 24 élèves environ participent à l'activité basket, badminton, tennis de table et football

Equipes engagées en sports collectifs en compétition :

- 2 équipes handball « benjamin », 2 équipes handball « minime-cadet »
- 2 équipes en rugby (benjamin et minime)
- 5 équipes en gymnastique (2 en « benjamine » et 3 en « collège »)
- 15 élèves ont participé au Cross de District à Bazas, 1 élève au cross départemental (Blaye).

BILAN SPORTIF

- **Rugby:**
3ème aux finales district
7ème aux finales départementales
MG :
3ème aux finales district
8ème aux finales départementales

- **Handball:**
BG 11ème du district
MG 8ème du district.11.

- **Gymnastique:**
Championnat départemental "Equipe établissement": 4ème.
Championnat académique "Equipe d'établissement": 7ème.

Jeux départementaux des collèges

BF 1ère et 3ème.
Équipe collège : 1ère, 3ème et 4ème.

Jeux régionaux des collèges

BF 3ème
Equipe collège: 1ère et 5ème

- **RAID des collégiens :**
équipe 1 : 24ème
équipe 2 : 48ème

• **Cross district :**

BF : 6ème place et 25ème (Elizabeth Abbale-Busche et Adèle Darcy)

BG 1 et 2 : 52 (Monteiro Léo), 59 (Boxer Quentin), 63 (Reymond Marius), 64 (Lartigue Jonathan)

BG 3 : 25 (PrévotEAU Ryan), 35 (Bolzon Joris), 60 (Reix pierrick).

MG : 2 (Lescorce Raphaël), 39 (Marquenet Paul), 51 (Petillon Eliot), 55 (Lasserre Eloi), 61 (Croizet Pierre).

2 qualifiés pour les départementaux : 1 présente, 17^{ème} place

Participation d'une dizaine d'élèves à la première journée d'athlétisme.

1 - Les passages

1145 passages élèves notés sur une moyenne de 3,5 jours de permanence hebdomadaire des infirmières. A noter qu'1 passage sur 7-8 environ, n'a pas été noté (selon le lieu où ils sont vus) :

Le plus gros des passages, correspond toujours à, majoritairement, des maux de tête, de ventre voire de la fièvre. Ces passages sont difficiles à évaluer, sauf quand le malaise est visible ou que la fièvre monte, car on peut remarquer qu'un certain nombre ont pris une « carte de fidélité », certains parce qu'ils ont vraiment un mal être profond, et d'autres qui veulent tout simplement échapper à certaines contraintes scolaires... A noter pas mal de passages aussi pour mal de gorge et toux, nez bouché... L'obligation, avant de venir à l'infirmerie, de passer par la vie scolaire, permet de « filtrer » et de décourager ceux qui n'ont pas de réelle pathologie.

Sur ces 1145 passages :

- environ 38% ont une durée de passage > 10 mn.
- plus de 81% sont retournés en cours
- 17% ont été pris en charge par leur famille
- 10 élèves sont allés en consultation aux urgences

A noter que plusieurs passages sont toujours motivés par des problématiques non liés au collège directement : accidents non scolaires, douleurs dentaires ou ophtalmologiques (remontant en général à quelques jours...), torticolis au réveil... élèves arrivant malade au collège dès le matin sans aucun moyen de certains parents de pouvoir les faire prendre en charge en cours de journée, au risque de la contagion parfois (et du mal être du jeune qui passe sa journée à l'infirmerie ou à la vie scolaire). Et on retrouve aussi pas mal de passages avec le motif : « les copains m'ont dit que... j'avais le teint pâle, trop rouge, je tousse trop... »

Plusieurs passages aussi, mais non notés pour la plupart faute de temps : pour les pansements des ampoules aux pieds, les pansements qu'on n'a pas eu le temps de renouveler à la maison (où on n'avait pas le matériel nécessaire) et les demandes de serviettes hygiéniques...

Parmi les passages répertoriés :

- Près de 6% des passages sont liés à un accident au collège : 46 % d'entre eux en rapport avec l'EPS & 54% sur le reste du temps scolaire (récréations, intercourrs, & autres cours... suite à la plus souvent des incivilités, bousculades...)
- 61% des élèves sont venus pour un petit soin ou la prise d'un traitement personnel
- 8% pour une écoute / relation d'aide (2% de plus qu'en 2012-2013) : motif direct avoué de « coup de blues », certains pour un mal être lié au collège et plusieurs pour des problématiques plus profondes et souvent extra scolaires, voire tout simplement un mal être d'adolescent aussi....
- Les autres pour un renseignement / ressource, pour un problème en rapport avec une forme de maltraitance, un conseil autour de leur santé, de leur relation à autrui...
- Les prises de médicaments sur ordonnance (en dehors des P.A.I.), fin des traitements passagers le plus souvent, ont été moins fréquentes (suite à un « recadrage » à la rentrée scolaire)
- A noter que 11 élèves ont bénéficié d'un P.A.I.

2 - Les bilans infirmiers

Presque tous les élèves de 6° ont été vus en bilan infirmier (comprenant un entretien individuel, examens biométriques, prise de tension artérielle, surveillance de l'hygiène générale, contrôle des vaccinations, dépistage des troubles sensoriels : visuels & auditifs). Seuls 2 ou 3 n'ont pas été vus par refus de leur(s) parent(s). 12,1% ont été dépistés pour un problème de surpoids (+ 1% qu'en 2012-2013), 8,8% pour un problème de vue (il y en avait 5,6% l'an dernier) ; par contre cette année, peu de troubles de l'audition ont été détectés. A noter, mais non quantifié beaucoup de problèmes autour de l'hygiène de vie (temps passé devant les écrans, trouble du sommeil et de l'équilibre alimentaire...)

Leurs familles ont été informées pour un conseil sur la prise en charge de tous les problèmes précédemment cités.

Plusieurs élèves ont été suivis à la demande des élèves eux-mêmes directement, de l'équipe pédagogique, des familles ou sur l'initiative d'une ou des infirmières.

3 - Education Santé & Citoyenneté

Plusieurs actions différentes en matière d'éducation santé et citoyenneté se sont déroulées : une bonne partie à l'occasion de la semaine banalisée fin décembre 2013, suite à un travail en équipe au collège ; mais aussi en cours d'année...

Interventions auprès de toutes les classes de 4° en mai sur le thème du Respect et de la Relation amoureuse dans la continuité des cours de S.V.T.

La répartition des niveaux 6°/5° (Pascale MARCHAND) et 4°/3° (Véronique RIGHETTI) pour les dépistages et le suivi des élèves nous a permis une meilleure prise en charge qui reste toutefois encore à améliorer. En 2013-2014, un peu moins de temps a été accordé au 1^{er} degré.

Les dépistages 6° ont concernés tous les élèves (sauf 1 refus des parents).

En général, cela demande environ 30 minutes par élève. Néanmoins cette année, beaucoup de temps supplémentaire a été nécessaire, devant l'importance des problèmes soulevés pour certains et le nombre de cas particulièrement élevé, sans explication évidente.

Ces élèves nécessiteront un suivi particulier dès le mois de Septembre.

A noter : l'audiomètre a été largement utilisé aussi bien au collège que dans le 1^{er} degré.

Une grande satisfaction pour les infirmières !

Pas d'anomalies sévères mises en évidence cette année.

Le harcèlement est un fléau sérieusement pris en compte au sein de notre établissement, un travail de sensibilisation et de responsabilisation auprès de tous les élèves sera envisagé, notamment pendant la semaine santé-citoyenneté entre le 15 et 19 décembre 2014.

Cette semaine particulière est organisée en étroite collaboration avec la CPE afin d'offrir un panel d'informations sur cette thématique, souvent grâce à des intervenants extérieurs, ciblé par niveau (6°, 5° et 4°).

6 - EVALUATION DES OBJECTIFS :

Effets attendus : une meilleure qualité du climat d'établissement, une meilleure réussite de nos élèves, une forme de sérénité et de confiance de la part des équipes pédagogiques. Un travail transversal qui associe naturellement éducation et pédagogie. Une meilleure intégration dans le tissu associatif, social, économique local ainsi qu'une meilleure collaboration avec les collectivités locales Mairies, Communautés de Communes, Conseil Général.

Résultats constatés : voir les différents tableaux (taux réussite DNB, B2I, PSC1...)

Mesure du degré d'atteinte des objectifs annuels : idem

7 - ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE :

Accompagnement pédagogique réalisé par les corps d'inspection et les conseillers techniques:

Le Conseil pédagogique a été réuni 4 fois dans l'année. Les thèmes suivants ont été étudiés :

- modalités de l'épreuve d'histoire des arts 2013-2014,
- DGH,
- Enseigner et évaluer par compétences
- Préparation de l'accueil des futurs CM2,
- Règlement intérieur 2013 2014 (régime des sorties),

Diverses formations ont été suivies, notamment :

Formation sécurité des personnels au maniement des extincteurs

Formation des personnels au PSC1

Un professeur stagiaire en SVT a été accompagné par un professeur tuteur (extérieur à l'établissement : peu satisfaisant), ainsi que par l'équipe enseignante et l'équipe de Direction.

Formation du secrétariat et des personnels en CUI à divers logiciels de bureautique.

Plusieurs personnels stagiaires ont été accueillis :

Une enseignante en arts plastiques, atteinte de surdité, en reconversion vers un emploi de gestion.

Une personne employée par un ESAT local en stage en vue de la validation d'un RAEP.

Chacune de ces actions nécessitant chaque fois la mise en œuvre de conventions diverses, la construction d'emploi du temps, ou un accompagnement personnalisé.

Formations des enseignants sollicitées par le chef d'établissement :

- Stage de Formation EDD, dans le cadre du projet Agenda 21,
- Stage inter degrés (1^{er} et 2nd degrés, liaison CM2-6^{ème}) de 5 journées pour 6 enseignants du collège
- Stage établissement sur l'enseignement et l'évaluation par compétences en lettres
- Stage pour notre personne ressource TICE sur la gestion des réseaux pédagogiques + formation SCRIBE

RAPPEL DES INTERVENTIONS PAR NIVEAU

6°	5°	4°
PLANETE PRECIEUSE L'environnement 2 X 2H par classe	LOU CAMIN Le handicap 2H par classe	LE DON D'ORGANES 1H30 par classe
B.P.D.J. Les violences, le harcèlement 1H30 par classe	RESAIDA Les addictions, l'alcoolisme 2H par classe	CONTACT L'homophobie 2H par classe
HARCELEMENT 1H par classe	LICRA Les discriminations 2 classes sur 1H30	P.S.C.1 Secourisme, formation diplômante 12H pour 10 élèves

6° Evaluation des actions décembre 2013

	Planète précieuse	B.P.D.J.	Harcèlement
Globalement : - Nous avons apprécié l'intervention - Nous l'avons moyennement appréciée - Nous ne l'avons pas appréciée	61 % 36 % 3 %	88 % 3 % 9 %	57 % 28 % 15 %
C'était ... - trop long - pas assez long - suffisant	5 % 47,5 % 47,5 %	8 % 55 % 37 %	33 % 12 % 55 %
L'intervention nous a fait réfléchir à propos du thème abordé : - oui - non	36 % 64 %	56 % 44 %	23 % 77 %
Nous avons appris de nouvelles choses - oui - non	55 % 45 %	65 % 35 %	41 % 59 %
Pour ces discussions, je préfère que : - les professeurs soient présents - les professeurs soient absents - ça m'est égal	7 % 30 % 63 %	12 % 21 % 67 %	
Suite à l'intervention, nous avons parlé du thème avec : - nos copains - nos familles - nos professeurs - autres : précisez	0 % 26 % 1 classe	33 % 46 % 1 classe (avant l'intervention)	
Faut il refaire ces interventions en 6° ? - oui - non	83 % 17 %	89 % 11 %	50 % 50 %

.../...

6°

Evaluation des actions décembre 2013

	Planète précieuse	B.P.D.J.	Harcèlement
Points positifs	<ul style="list-style-type: none">- sous forme de jeux donc ludiques & « marrants »- travailler en groupes	<ul style="list-style-type: none">- Bonne communication au sein du groupe et avec les intervenants- Les réponses ont été apportées à toutes les questions posées quasiment- Vocabulaire adapté à leur niveau	<ul style="list-style-type: none">- sujet important
Points négatifs	<ul style="list-style-type: none">- certains mots incompréhensibles- règles des jeux compliquées- pas de temps programmé pour le travail en groupe à réaliser entre les 2 séances	<ul style="list-style-type: none">- quelques élèves auraient souhaité un peu plus de temps pour poser individuellement leurs questions discrètement	<ul style="list-style-type: none">- échanges limités (par manque de temps)- trop proche en temps de l'intervention de la B.P.D.J.

5°

Evaluation des actions décembre 2013

	LOU CAMIN	RESAIDA	LICRA
Globalement :			
- Nous avons apprécié l'intervention	60 %	92 %	10 %
- Nous l'avons moyennement appréciée	17 %	8 %	23 %
- Nous ne l'avons pas appréciée	23 % *	0 %	67 %
C'était ...			
- trop long	18 %	1 %	98 %
- pas assez long	31 %	47 %	0 %
- suffisant	51 %	52 %	2 %
L'intervention nous a fait réfléchir à propos du thème abordé :			
- oui	42 %	81 %	39 %
- non	58 %	19 %	61 % **
Nous avons appris de nouvelles choses			
- oui	82 %	86 %	30 %
- non	18 %	14 %	45 %
- sans opinion			25 %
Pour ces discussions, je préfère que :			
- les professeurs soient présents	12 %	0 %	4 %
- les professeurs soient absents	44 %	78 %	18 %
- ça m'est égal	44 %	22 %	78 %
Suite à l'intervention, nous avons parlé du thème avec :			
- nos copains	14 %	18 %	0 %
- nos familles	60 %	53 %	14 %
- nos professeurs			avant en Hist Géo
- autres : précisez			
Faut il refaire ces interventions en 6° ?			
- oui	85 %	100 %	10 %
- non	15 %	0 %	90 %

* Remarque : sur 28 élèves qui n'ont pas apprécié l'intervention de Lou Camin, il y a une classe de 26, qui pourtant ont tous dit qu'il fallait renouveler cette intervention pour les futurs 6° et 23 d'entre eux ont dit qu'ils avaient appris des nouvelles choses.

** Nous avons mieux réfléchi sur ce thème grâce aux cours d'Hist Géo

5°

Evaluation des actions décembre 2013

	LOU CAMIN	RESAIDA	LICRA
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - Côté ludique de l'intervention - Tout en apprenant 	<ul style="list-style-type: none"> - Super sympa !! - Côté ludique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous avons regardé une vidéo - Rediscuter de ce thème
Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Pas le temps de faire tous les ateliers - Trop d'ateliers avec des gants 		<ul style="list-style-type: none"> - Trop sous forme de cours magistral - Trop de dates (tout comme un cours d'Hist Géo) - L'intervenant parlait trop et ne répondait pas à toutes les questions (il parlait sur un autre sujet)

4°

Evaluation des actions décembre 2013

	LE DON D'ORGANES	CONTACT
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> - Un vocabulaire de « pro » 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention vivante
Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Ennuyeux car trop de vidéos - Pas assez actif - Un peu long - C'était moyen au niveau des échanges 	

4° Evaluation des actions décembre 2013

	LE DON D'ORGANES	CONTACT
Globalement : - Nous avons apprécié l'intervention - Nous l'avons moyennement appréciée - Nous ne l'avons pas appréciée	57 % 37 % 6 %	77 % 13 % 10 %
C'était ... - trop long - pas assez long - suffisant	42 % 21 % 37 %	8 % 17 % 75 %
L'intervention nous a fait réfléchir à propos du thème abordé : - oui - non - sans opinion	44 % 56 %	28 % 44 % 28 %
Nous avons appris de nouvelles choses - oui - non	78 % 22 %	47 % 53 %
Pour ces discussions, je préfère que : - les professeurs soient présents - les professeurs soient absents - ça m'est égal	0 % 5 % 95 %	12 % 22 % 66 %
Suite à l'intervention, nous avons parlé du thème avec : - nos copains - nos familles - nos professeurs - autres : précisez	17 % 37 %	24 % 24 %
Faut il refaire ces interventions en 6° ? - oui - non	50 % 50 %	73 % 27 %

.../....

Synthèse de quelques rapports d'adultes accompagnateurs

6°	5°	4°
<p>PLANETE PRECIEUSE (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règles de jeux compliquées, trop floues - Pas assez de plateaux de jeux - Pour 2 trop long, pour 1 suffisant en temps - Différence des 2 intervenants 	<p>LOU CAMIN (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas assez long (1), suffisant en temps (2) - Manque d'organisation (donc élèves dissipés) Conclusions bâclées - Dynamisme pendant les ateliers, mais lenteur de la présentation, les enfants ayant du mal à entrer dans le thème et à y revenir après les activités - Élèves silencieux & attentifs pendant l'exposé, bonne participation (questions...) et intéressés par les ateliers point négatif : attente aux ateliers (même s'il y en avait plusieurs) Suggestion : une rencontre avec des personnes en situation de handicap peut suivre cette présentation où une action à mener / les élèves 	<p>LE DON D'ORGANES (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention intéressante
<p>B.P.D.J. (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intervention s'est plutôt bien passée mais un point négatif : « la comparaison des élèves à des singes ; les moqueries utilisées pour parler du harcèlement » - Participation active des élèves qui ont su se sentir concernés par le thème, l'intervention aurait méritée d'être un peu plus longue. Suggestion : diviser les élèves en petits groupes en fin de séance les faire réfléchir à une situation concrète à analyser puis à présenter. 	<p>RESAIDA</p>	<p>CONTACT (4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'esprit des intervenants - Ton adapté aux élèves (qui étaient sans complexes) - Élèves non gênés par la présence d'un professeur - Variété des intervenants (tous de qualité), pas de points négatifs - Intervenants concernés, super, pas assez long
<p>HARCELEMENT(1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suggestion : vidéo à l'appui 	<p>LICRA (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressemble trop à un cours, Suggestion : parler d'avantage de la LICRA et non de l'histoire (3/4 de l'intervention) - Point positif : message très frappant - Point négatif : intervenants pas assez « jeunes » 	<p>P.S.C.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70 élèves convoqués - 68 validés (car un recyclage et un élève absent une partie de la formation)

Les chiffres correspondent au nombre d'accompagnateurs ayant rempli un questionnaire d'évaluation

Académie de BORDEAUX
0332934K
Collège de Pian sur Garonne
BP 70015 33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 05 57 98 11 50

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2014/2015

Nombre de membres du CA 24

Nombre de présents 19

Quorum : 13

Le Conseil d'administration

Convoqué le 20 octobre 2014

Réuni le 4 novembre 2014

Sous la présidence de Natalie GAÜZERE

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

• Non Oui Nombre

Libellé de la délibération :

Convention Course en cours avec l'IUT GMT de TALENCE.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

.Abstentions : 0

Pour : 19

Blancs : 0

Contre : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : GAÜZERE

Prénom : Natalie

Signature :

Date : 4 novembre 2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 5 novembre 2014

Date de publication 5 novembre 2014

Date d'exécution :

CONVENTION DE PRÊT KIT DE PROPULSION ELECTRIQUE

Entre

Course en Cours, association, loi 1901, enregistré sous le numéro 27031190 à la préfecture des Hauts-de-Seine, dont le siège social est situé chez Renault SAS DRH France API : FR EQV NOV 115 13 ave Paul Langevin 92359 Le Plessis Robinson Cedex et dont l'adresse postale est **BP 17 78520 LIMAY**

Représentée par Jean-Louis MALAVAL agissant en qualité de Responsable du Programme « Grand Prix des Collèges et des Lycées »
Ci-après « CEC »

Et

L'établissement

Représenté par **Madame Natalie GAÜZERE**
Agissant en qualité de chef de l'établissement
Du Collège de Pian sur Garonne

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSE

L'ETABLISSEMENT sous la responsabilité du chef d'établissement a engagé des équipes d'élèves pour participer au dispositif de réussite éducative dénommé « *Course en Cours – Grand Prix des Collèges et Lycées* ».

Ce dispositif « *Course en Cours – Grand Prix des Collèges et Lycées* » est organisé et géré au niveau national par l'association Course en Cours.

Dans le cadre de leur participation, CEC met à disposition des établissements engagés certains matériels et logiciels parmi lesquels un kit complet de propulsion électrique.
Ce kit servira à motoriser les véhicules conçus par les équipes de l'établissement pour participer à « *Course en Cours – Grand Prix des Collèges et Lycées* ».

Cette convention a pour objet de définir les modalités de prêt du kit de propulsion électrique par CEC à L'ETABLISSEMENT.

LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 - ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU KIT ET FAISANT L'OBJET D'UN PRÊT

Le kit de propulsion électrique se compose des éléments suivants :

- Un Bloc Moteur Electrique VE HPP (Véhicule Electrique Haute Performance Programmable).
- Une batterie.
- Un chargeur de batterie.
- Une notice d'emploi du bloc moteur VE HPP.

Pour information ce kit a une valeur de 520 € neuf.

L'établissement doit donc en prendre soin et restituer le kit en bon état.

La programmation des paramètres de course du bloc moteur nécessite de disposer d'un logiciel prévu à cet effet. **L'ETABLISSEMENT**, par le biais du ou des professeurs engagés dans le challenge, le télécharge directement sur le site Internet www.course-en-cours.com dans un espace dédié.

ARTICLE 2 - DURÉE DU PRÊT

La convention de prêt s'entend sur la période d'engagement des équipes de **L'ETABLISSEMENT**, à savoir l'année scolaire en cours. La convention prend fin au plus tard au 15 juin de l'année scolaire en cours.

A cette date, **L'ETABLISSEMENT** s'engage à retourner à **CEC** l'ensemble des éléments du kit de propulsion électrique qui ont fait l'objet d'un prêt. **L'ETABLISSEMENT** prendra à leur charge exclusive les éventuels frais de rapatriement.

L'ETABLISSEMENT s'engage dès lors à retourner au plus tard le 30 juin de chaque année l'ensemble des éléments du kit de propulsion électrique.

Le kit doit être renvoyé à l'adresse postale de **Course en Cours** soit **BP 17 78520 LIMAY**.

L'ETABLISSEMENT s'engage à restituer des éléments du kit en parfait état de fonctionnement sous peine de devoir rembourser les éléments défectueux à **CEC**, à leur valeur d'acquisition.

En cas de retard dans la restitution des éléments, une pénalité de 50€ par mois de retard sera appliquée.

Pour tout kit non restitué au 1^{er} septembre une facture de 400 € sera envoyée au chef d'établissement.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION CEC

CEC s'engage à livrer entre 1 ou 2 kits de propulsion électrique à **L'ETABLISSEMENT** en fonction du nombre d'équipes inscrites à « *Course en Cours – Grand Prix des Collèges et Lycées* ».

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS DU PROFESSEUR

Durant la période de prêt du kit de propulsion électrique **L'ETABLISSEMENT**, par le biais du ou des professeurs engagés, est responsable de l'ensemble des matériels lui ayant été mis à disposition, et notamment du maintien de ceux-ci en parfait état de fonctionnement.

Pour ce faire, **L'ETABLISSEMENT** s'engage à respecter et à faire respecter par ses équipes enseignantes ou les équipes d'élèves de son établissement scolaire, l'ensemble des consignes de sécurité et des règles d'utilisation des éléments du kit de propulsion électrique. Ces règles sont présentées dans la notice d'utilisation du bloc moteur VE HPP, livrée avec le kit de propulsion électrique ainsi que sur le bloc moteur VE HPP lui-même.

De même, les équipes de **L'ETABLISSEMENT** s'engagent à utiliser exclusivement les éléments du kit de propulsion électrique dans le cadre du dispositif « *Course en Cours* –

Grand Prix des Collèges et Lycées », et dans le respect du règlement technique et sportif qui régit ce dispositif ; un nouveau règlement étant officialisé en début de chaque année scolaire.

A réception du kit de propulsion électrique, **L'ETABLISSEMENT** s'engage à vérifier que ce dernier intègre bien l'ensemble des éléments décrits à l'article 1. Dans le cas où certains éléments s'avèreraient manquer, il s'engage à en avertir **CEC** dans les 72h sur le mail contact@course-en-cours.com.

En cas de non respect de ces différentes consignes, **CEC** se réserve le droit d'exiger de **L'ETABLISSEMENT** la restitution de l'ensemble des éléments du kit de propulsion électrique. Cette restitution s'accompagnera de l'exclusion du dispositif « *Course en Cours – Grand Prix des Collèges et Lycées* » de l'ensemble des équipes inscrites par **L'ETABLISSEMENT**.

ARTICLE 5- DYSFONCTIONNEMENTS TECHNIQUES

En cas de dysfonctionnement technique d'un des éléments du kit de propulsion électrique, **L'ETABLISSEMENT** par le biais du ou des professeurs engagés informera au plus vite par écrit l'association Course en Cours par l'intermédiaire de l'adresse mail contact@course-en-cours.com.

CEC fera ses meilleurs efforts pour solutionner ces dysfonctionnements. Si ces derniers le nécessitent, **CEC** procédera au remplacement du ou des élément(s) défectueux du kit de propulsion électrique.

Cet engagement de remplacement ne vaut que dans la mesure où ces dysfonctionnements n'engagent en rien la responsabilité des équipes de **L'ETABLISSEMENT**.

ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ:

L'ensemble des éléments du kit de propulsion électrique faisant l'objet de la convention de prêt sont la propriété exclusive de **CEC**.

Ces éléments font l'objet de brevets et sont protégés au titre du droit de propriété intellectuelle. **L'ETABLISSEMENT** s'engage à ne contrevenir en conséquence à aucune de ces dispositions légales.

Fait à PIAN SUR GARONNE

Le 05 NOVEMBRE 2014

Pour L'ETABLISSEMENT

Représenté par le chef d'établissement Madame Natalie GAÜZERE

Pour CEC

Jean-Louis MALAVAL

CONTRAT DE PARRAINAGE TECHNIQUE

Course en Cours

LA PRESENTE CONVENTION REGLE LES RAPPORTS ENTRE :

D'une part :

DASSAULT SYSTEMES, dont le siège social est situé 10, rue Marcel Dassault, 78140 Velizy Villacoublay, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 322 306 440 (ci-après le « Parrain »), représentée par Xavier Fouger, Director DS Learning and PLM Academy;

D'autre part :

L'établissement

Situé (adresse),
(ci-après le « Parrainé »)
représenté par son chef d'établissement,.....;

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Parrainé a été retenu pour participer au Parrainage du projet décrit en Annexe 2 du présent contrat (ci-après le « Projet »). Le Projet vise à créer des conditions de réussites éducatives qui s'appuient sur une égalité d'accès à l'information, à l'enthousiasme et à l'expérimentation.

Le Projet consiste pour des élèves du secondaire à concevoir, fabriquer et tester une Mini voiture de course.

Le Parrain souhaite accompagner le Parrainé dans la réalisation du Projet.

Pour ce faire, le Parrain accepte d'octroyer une (ou plusieurs) licence(s) sur ses Produits décrits en Annexe 1 du présent contrat (ci-après le(s) « Produit(s) »), dans les conditions énoncées ci-après, en contrepartie de la communication que le Parrain pourra retirer de son association au présent Projet.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Parrain octroie une licence (dans les conditions définies notamment à l'Annexe 3) sur son ou ses Produits listés en Annexe 1 ainsi que les conditions dans lesquelles le Parrain pourra exploiter les Créations issues du Projet pour des opérations de communication et de relation publique.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE LIMINAIRE

Le Parrain est le partenaire exclusif du Parrainé relativement aux logiciels de Création Assistée par Ordinateur (« CAO ») et de Fabrication Assistée par Ordinateur (« FAO ») dans le domaine relatif au Projet. Conformément aux dispositions du présent contrat, le Parrainé s'interdit de s'associer dans le cadre de ce Projet avec un partenaire qui propose des Produits concurrents de ceux du Parrain sans l'accord préalable du Parrain. En cas de doute, le Parrainé pourra obtenir l'approbation du Parrain.

1 DEFINITIONS

« Produits » désigne le(s) Produit(s) appartenant au Parrain et licencié(s) au Parrainé dans le cadre du présent accord et tel(s) que désigné(s) en Annexe 1 pour la réalisation du Projet.

« Projet » désigne le Projet objet du présent contrat, tel que celui-ci est présenté dans le document « description du Projet » joint au présent contrat en Annexe 2.

« Parrainage » désigne l'accompagnement du Parrainé par le Parrain dans la réalisation du Projet.

« Création » désigne le résultat du Projet quelle que soit sa forme, numérique et/ou matérielle, y compris, de manière non limitative, un éventuel prototype. La Création peut être notamment une œuvre artistique, architecturale et/ou un produit industriel.

2 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent contrat est formé des documents contractuels :

- Le présent document ;
- L'Annexe 1 : Produits licenciés ;
- L'Annexe 2 : Description du Projet ;
- L'Annexe 3 : Contrat de licence d'évaluation.

En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans l'un quelconque de ces documents, et sauf mention expresse contraire, les documents prévaudront dans l'ordre suivant : Annexe 3, le présent document, Annexe 2 et Annexe 1.

3 OBLIGATIONS DU PARRAINÉ

3.1 Obligations de collaboration

3.1.1 Conception et réalisation du Projet

Le Parrainé mettra en œuvre tous les moyens raisonnables pour la réalisation du Projet et la protection des éléments fournis par le Parrain.

3.1.2 Obligation d'information

Le Parrainé traitera le Parrain en véritable partenaire et l'informerá de tout élément qui aurait une incidence sur l'exécution du présent contrat et concernant l'organisation et le déroulement du Parrainage. Le Parrainé informera le Parrain des relations qu'il pourrait engager avec des tiers et ayant trait au Projet.

Des réunions pourront être organisées à la demande de l'une ou l'autre des parties.

3.1.3 Formalités nécessaires

Le Parrainé s'engage à accomplir les formalités nécessaires à l'accomplissement du Projet, y compris, de manière non limitative, l'inscription aux épreuves, le respect des lois applicables et des règlements concernés.

Le Parrainé respectera les normes techniques, juridiques, notamment en termes de sécurité, et environnementales applicables au Projet.

3.2 Obligations de communication

Lors des manifestations de relations publiques, des contacts avec la presse, des interviews, ou assimilées, le Parrainé s'engage à citer de façon valorisante le Parrainage, le Parrain et les Produits du Parrain.

Ces éléments de communication seront réalisés dans le respect du principe de neutralité commerciale qui s'impose à chaque établissement scolaire.

Tous les éléments de communication relatifs au Projet et réalisés par le Parrainé, ou pour son compte, notamment les brochures et plaquettes de communication, citeront de façon systématique et de manière positive le Parrainage du Parrain et les Produits du Parrain. A ce titre, seuls les Signe(s) Distinctif(s) du Parrain pourront être reproduits de façon visible et lisible sur tout élément de communication.

Le Parrainé soumettra au Parrain, préalablement à leur diffusion et dans un délai raisonnable, lesdits éléments de communication afin que ce dernier les valide. Le cas

échéant, le Parrainé s'engage à effectuer les modifications demandées par le Parrain dans les meilleurs délais et préalablement à la diffusion des éléments de communication.

Le Parrainé s'engage à participer aux éventuelles manifestations de relations publiques, séances de photos, ou toutes autres activités marketing, auxquelles le Parrain pourrait raisonnablement lui demander de participer.

Le Parrain est autorisé, gratuitement, pour le monde entier, et pour la durée des droits d'auteur, à utiliser, à distribuer et à sous licencier les signes distinctifs du Parrainé, et notamment, sans que cette liste soit limitative : raison sociale, logo(s), emblème(s), label, représentation du conditionnement, marques commerciales liées à la Création, dans chacun des cas ci-dessus (i) par voie de citation, mention, reproduction, représentation et (ii) sur tous supports, existants ou à venir, y compris Internet, et (iii) à l'occasion de la promotion du partenariat, des opérations de relations publiques, des interviews, des relations avec les medias (notamment dossiers de presse, articles, communiqués) ainsi que pour l'exploitation publicitaire et promotionnelle du Parrain et de ses Produits et services.

Avant la réalisation de chaque type de communication, le Parrain s'engage à consulter le chef d'établissement et les enseignants en charge du Projet dans ledit établissement Parrainé. Le chef d'établissement appréciera, au vu des éléments fournis, si cette action ne contrevient pas au principe de neutralité commerciale. Il pourra ainsi prendre les dispositions nécessaires pour la réalisation de l'opération (notamment et sans limitation, autorisation des parents).

4 OBLIGATION DU PARRAIN

En contrepartie de la conception et la réalisation du Projet par le Parrainé, le Parrain concède au Parrainé, dans les conditions définies à l'Annexe 3 une licence, telle que décrite à l'article 5, sur le(s) Produit(s) listé(s) en Annexe 1.

5 PROPRIETE INTELLECTUELLE

5.1 Propriété

5.1.1 Propriété de la Création

Le Parrainé est le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle relatifs à la Création réalisée dans le cadre du présent Parrainage. Ces droits incluent notamment le droit de la reproduire, de la distribuer, de la représenter, de la modifier, de l'adapter, de la traduire, sur tous medias, tous supports et pour le monde entier, et pour la durée légale du droit d'auteur.

5.1.2 Propriété des supports de communication

Sous réserve des droits d'un tiers, chaque partie est titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle attachés aux reportages photographiques, sonores et/ou audiovisuels, ainsi que des droits attachés à leur(s) support(s) matériel(s) (notamment les originaux, épreuves, bande-son, masters), qu'elle aura réalisé ou qu'elle aura fait réaliser sur le Parrainage.

Le Parrain est autorisé, gratuitement, à fixer, reproduire, modifier et communiquer au public les photographies et/ou œuvres audiovisuelles (ci-après les « Œuvres ») prises ou réalisées par le Parrainé dans le cadre du présent contrat. Les Œuvres pourront être reproduites en partie ou en totalité par tous moyens techniques et sur tous supports existant ou à venir (notamment et sans limitation, brochure, plaquette, Internet, projection publique, réseaux informatiques...) et intégrées à tout autre matériel (notamment et sans limitation, photographie, dessin, illustration, animation vidéo, ...). Les Œuvres pourront être exploitées dans le cadre d'opérations de communication (notamment et sans limitation à l'occasion de la promotion du partenariat, des relations avec les médias et pour l'exploitation publicitaire et promotionnelle du Parrain et de ses Produits et services).

Ces droits s'exercent dans le monde entier et sans limitation de durée. A ce titre, le Parrainé garantit au Parrain qu'il est titulaire de l'intégralité des droits d'auteur sur les Œuvres, ou qu'il détient une autorisation expresse des ayants-droits d'exploiter lesdites Œuvres et qu'il peut en conséquence librement accorder au Parrain le droit d'exploitation prévu au présent contrat. Le Parrainé garantit par conséquent que les droits accordés au Parrain en vertu du présent contrat ne portent pas atteinte aux droits des tiers.

5.2 Licence accordée au Parrain sur la Création

5.2.1 Licence

Le Parrainé accorde au Parrain une licence non exclusive, sous licenciabilité, mondiale, gratuite et pour la durée légale des droits d'auteurs, d'utiliser, de reproduire (notamment et sans limitation sur CD, DVD, panneaux d'affichage, brochures, sites Internet ...), représenter (notamment et sans limitation, lors de conférences, d'émissions radiodiffusées ...), adapter, modifier tout fichier ou modèle numérique ou électronique relatif à la Création pour des opérations de communication et de relations publiques, notamment et sans limitation, des interviews, des relations avec les médias (exemples, dossiers de presse, articles, communiqués) ainsi que pour l'exploitation publicitaire et promotionnelle du Parrain, de ses produits et services. Le Parrainé accepte ces conditions sans aucune réserve et reconnaît que ce sont des conditions essentielles du présent contrat sans laquelle le Parrain n'aurait jamais accepté de contracter avec le Parrainé.

5.2.2 Garantie

Le Parrainé garantit au Parrain qu'il est soit titulaire des droits d'auteur sur la Création soit titulaire d'une autorisation de l'auteur et qu'il peut en conséquence librement accorder au Parrain le droit d'utilisation prévu au présent contrat. Le Parrainé garantit par conséquent que les droits accordés au Parrain en vertu du présent contrat ne portent pas atteinte aux droits des tiers.

5.3 Licence accordée au Parrainé sur le Produit

Le Parrain octroie une licence au Parrainé sur les Produits dans les conditions définies au à l'Annexe 3 du présent Contrat.

Sans préjudices des dispositions de l'Annexe 3, il est entendu que la licence sur les Produits est concédée par le Parrain au Parrainé aux fins de mise en œuvre du Projet uniquement.

6 DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu à compter de sa signature jusqu'au 31 décembre de l'année consécutive à celle l'année durant laquelle le présent contrat est conclu. Le présent contrat sera renouvelé par tacite reconduction à sa date anniversaire pour une période de douze (12) mois, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf notification contraire dans un délai de deux (2) mois par l'une ou l'autre des Parties.

Il est expressément entendu que la licence concédée sur les Produits pourra avoir une date effective et/ou une durée différente de celle du présent Contrat.

7 RESILIATION

7.1 Inexécution des obligations

L'inexécution de l'une des obligations prévues au présent contrat entraînera la résiliation du contrat de plein droit quinze (15) jours après mise en demeure restée sans réponse.

7.2 Résiliations diverses

En cas d'annulation, de report, d'interdiction de l'opération ou de la promotion du Parrain par disposition légale, réglementaire ou décision de justice, le Projet sera annulé et le contrat sera résilié de plein droit, sans que cela puisse donner lieu à une quelconque indemnisation.

7.3 Conséquences de la résiliation

Au terme du contrat de Parrainage pour quelque raison que ce soit, le Parrainé (i) restituera au Parrain, dans les plus brefs délais, le support contenant le Produit et sa documentation ainsi que tout les documents relatifs au Projet que le Parrain pourrait lui réclamer, (ii) détruira immédiatement toute copie du Produit qu'il aurait pu faire lors de la réalisation du Projet sur tout support, et confirmera cette destruction dans les quinze (15)

jours suivant la fin du contrat par lettre recommandée adressée au Parrain, et (iii) le cas échéant, en dehors des détériorations éventuelles liées à l'usage normal du matériel, rendra au Parrain le matériel dans l'état dans lequel il lui aura été prêté.

8 REGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficulté dans l'exécution des obligations figurant au présent contrat, les parties rechercheront, avant tout, une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première prise de contact pour résoudre les éventuelles difficultés, tout litige ou contestation auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa réalisation, sera porté devant la juridiction territorialement compétente.

Le droit français est applicable.

Fait à Velizy Villacoublay, en deux exemplaires originaux.

DASSAULT SYSTEMES

Etablissement :

Nom : Xavier Fouger
Titre : Director DS Learning and PLM Academy
Date :
Signature :

Nom :
Titre du signataire :
Date :
Signature :

Annexe 1

Produits licenciés

Maximum de 20 Licences CATIA DISCOVER (DIC)

Annexe 2

Description du Projet

Il s'agit d'une compétition, destinée aux collégiens et lycéens, qui se déroule en plusieurs étapes du local au national. L'initiative a pour objectif de promouvoir la technologie et le sens de l'innovation dans l'éducation. **CATIA** est l'outil utilisé par de jeunes élèves de 12 ans et plus. Le projet consiste à concevoir, tester, fabriquer, et faire courir des mini-voitures de course. Les élèves, comme de véritables ingénieurs, forment des équipes dont chaque membre a une responsabilité différente (conception R&D, style, fabrication, gestion, marketing, ...).

ANNEXE 3

CONTRAT DE LICENCE D'EVALUATION

Le présent Contrat est conclu entre le Licencié et DASSAULT SYSTEMES SA, ayant son siège social 10, rue Marcel Dassault, 78140 Velizy-Villacoublay, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 479 953 226 (la « Société »).

1. LICENCE

Aux termes et conditions du présent Contrat, la Société concède au Licencié, à titre gratuit, un droit temporaire, non-exclusif, non transférable et incessible, d'utiliser les logiciels, ainsi que toute documentation utilisateur ou matériaux d'initiation identifiés dans le Formulaire de Commande (ci-après désignés conjointement le "Logiciel"), (i) dans le pays pour lequel le Licencié a commandé le Logiciel, et (ii) sur les seuls ordinateurs appartenant ou sous contrôle exclusif du Licencié situés dans les locaux du Licencié (les « Machines »), et (iii) le cas échéant, pour le nombre d'Utilisateurs, d'Utilisateurs Nommés, ou conformément à l'utilisation autorisée par jeton(s), désignés dans le Formulaire de Commande. 'Utilisateurs' désignent les élèves, employés du Licencié inscrits dans l'établissement du Licencié et/ou travaillant dans les locaux du Licencié, sur les Machines, et pour les seuls besoins internes du Licencié. 'Utilisateurs Nommés', désignent les Utilisateurs bénéficiant d'un identifiant et d'un mot de passe uniques pour utiliser les Logiciels sur une Machine à un instant donné. Les Utilisateurs Nommés ne doivent pas partager leur identifiant et mot de passe. Le Licencié peut remplacer des Utilisateurs Nommés afin de refléter des changements de son organisation interne, à condition que le nombre de personnes physiques autorisées à utiliser les Logiciels n'excède pas le nombre maximum de licences des Logiciels détenues par le Licencié au titre du présent Contrat.

Le Licencié s'engage à ne faire usage des Logiciels qu'aux fins d'évaluation, pour ses propres besoins internes et les besoins du projet « Course en Cours ». Le Licencié s'engage notamment à ne faire aucun usage des Logiciels, à des fins commerciales ou de production.

Le Licencié est autorisé à reproduire les Logiciels, sous forme lisible en machine, uniquement pour les besoins de leur chargement sur les Machines, et de leur sauvegarde. Le Licencié ne bénéficie d'aucun droit d'utilisation, impression, reproduction ou affichage des Logiciels, hormis les droits qui lui sont expressément concédés au titre du présent Contrat. Le Licencié s'interdit de décompiler ou désassembler tout ou partie des Logiciels.

Aucun service de support ou de maintenance des Logiciels n'est fourni au titre du présent Contrat.

2. DUREE ET RESILIATION

Le présent Contrat prendra effet à la date de mise à disposition des Logiciels et/ou des mots de passe associés, et restera en vigueur pour la durée du Contrat de Parrainage Technique conclu entre la Société et le Licencié. La Société peut à tout moment et sans préavis, résilier le présent Contrat pour convenance ou pour un motif quelconque, et notamment, dans le cas où le Licencié

ne respecterait pas ses engagements aux termes du présent Contrat. A l'échéance ou à la résiliation du présent Contrat, Le Licencié s'engage à ce que l'exemplaire reçu, ainsi que toutes les copies des Logiciels, sous forme lisible en machine ou sous forme imprimée, ait été détruits, effacés ou retournés à la Société, et le certifiera par écrit à la demande de la Société. Les dispositions des Articles "Protection et Non-Divulgateion", "Absence de Garantie – Exclusion de Responsabilité", "Dispositions Diverses", survivront à l'échéance ou à la résiliation du présent Contrat.

3. PROTECTION ET NON-DIVULGATION

Tous les droits d'auteur et de propriété intellectuelle relatifs aux Logiciels sont la propriété exclusive de la Société ou de ses fournisseurs. Tous les droits qui ne sont pas expressement concédés au Licencié aux termes du présent Contrat sont réservés par la Société. Le Licencié s'engage à reproduire et à préserver toute mention de droit d'auteur incluse dans les Logiciels, sur chaque copie, totale ou partielle, quelle qu'en soit la forme. Le Licencié s'engage à (i) préserver la nature confidentielle des Logiciels, (ii) ne pas dévoiler à des tiers l'objet, le contenu et les termes du présent Contrat, et (iii) à ne pas fournir, divulguer ou transmettre à des tiers tout ou partie des Logiciels, ou toute information ou donnée technique s'y rapportant ou résultant de leur évaluation, sous quelque forme que ce soit. Le Licencié prendra toutes les mesures nécessaires destinées à assurer la protection et la non-divulgateion des Logiciels et des informations s'y rapportant, et à en empêcher l'utilisation ou l'appropriation illicite.

4. RESPONSABILITE DU LICENCIE

Le Licencié sera seul responsable de la supervision, de la gestion, et du contrôle de l'utilisation des Logiciels, en conformité avec les dispositions du présent Contrat. La responsabilité du Licencié inclut, sans que cette énumération ait un caractère limitatif, l'installation des Logiciels, l'affectation des ressources matérielles et des compétences nécessaires au bon déroulement de l'évaluation, et l'utilisation des Logiciels dans les conditions d'exploitation spécifiées par la Société. L'exportation du Logiciel est soumise à la réglementation applicable à l'importation, l'exportation et/ou le contrôle de la destination finale, en vigueur en France, aux Etats-Unis d'Amérique, dans l'Union Européenne et dans tout autre pays disposant de lois et réglementations dans ce domaine. La Société ne pourra être tenue pour responsable du défaut d'obtention desdites autorisations, licences d'exportation et/ou autorisations administratives. Le Licencié s'engage à ne pas exporter ou réexporter directement ou indirectement le Logiciel, vers tout utilisateur, personne physique ou morale soumis à restriction d'exportation sans avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires.

5. ABSENCE DE GARANTIE – EXCLUSION DE RESPONSABILITE

LA SOCIETE EXCLUT TOUTE GARANTIE RELATIVE AUX LOGICIELS. LES LOGICIELS SONT FOURNIS "EN L'ETAT", SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU TACITE, ET NOTAMMENT, SANS GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE, DE FONCTIONNEMENT, D'ABSENCE DE CONTREFACON, OU QUANT A L'ADAPTATION DES LOGICIELS A L'USAGE AUQUELS ILS SONT DESTINES OU LEUR APTITUDE A ETRE VENDUS.

La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice direct ou indirect, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation ou de l'évaluation des Logiciels.

6. DISPOSITIONS DIVERSES

Le présent contrat est régi par la loi française. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, le Tribunal de Commerce de Paris (France) sera seul compétent. Toutefois, le Licencié reconnaît qu'en cas de litige ou demande relatif à la propriété intellectuelle de la Société, la Société sera en droit de porter ce litige ou cette demande devant les tribunaux civils compétents. De même, le Licencié reconnaît que l'attribution de juridiction faite au Tribunal de Commerce de Paris (France) ne fera pas obstacle à toute mesure conservatoire ou procédure d'urgence que la Société serait amenée à entreprendre devant tout tribunal compétent afin de protéger l'intégrité de sa propriété intellectuelle ou industrielle.